



COMMune INFO



LES PLÉIADES
20^e édition du Raiffeisen
Erika Hess Open

p.33



p.07

ACTUEL

Des atouts pour Les Pléiades

Magic Pass avec train inclus dans le forfait, nouveaux téléskis de La Châ en service, gare des Pléiades entièrement refaite à neuf : la saison d'hiver s'annonce bien !



p.20

TRAIT D'UNION

Interview de Béatrice Métraux

Invitée aux séances d'information qui ont eu lieu à St-Légier-La Chiésaz et à Blonay, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux donne son avis sur le projet de fusion.



p.25

FOCUS

Nouveau foyer pour enfants

La Fondation Les Airelles, qui apporte son soutien aux enfants malmenés par la vie, a ouvert une nouvelle antenne à Blonay, pour accueillir des jeunes de 1 à 10 ans.



ÉVADEZ-VOUS

DES OFFRES DE LEASING ET DE REPRISE
UNE GAMME COMPLÈTE À ESSAYER
UN SERVICE À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES
CONSULTEZ-**NOUS**



 **Y&E Chevalley Automobiles**

La Terrasse de Rio Gredon, Route Industrielle 21, 1806 St-Légier
tél. : 021 943 10 17, www.chevalley-autos.ch

Marché de Noël



Grande salle
de Cojonnex
& La Maison
Picson

Vendredi

6

décembre
18h > 20h

dès 17h30

Rendez-vous à La Maison Picson.

Ensemble nous partirons
à la recherche de Saint-Nicolas,
ses ânes et le Père Fouettard,
cortège dans le Bourg.

dès 18h

Arrivée de Saint-Nicolas.

Vin chaud, thé à la cannelle et cakes
offerts par La Maison Picson.

Soupe à la courge, pain et fromage
offerts par le GCAB.

18h > 20h

Marché de Noël



Société de développement de Blonay - Les Piétiades

Groupement
des Commerçants et Artisans
de Blonay



Samedi

7

décembre
10h > 18h

10h > 18h

Marché de Noël et son artisanat
régional

10h > 17h

Atelier «La cabane à bougies»

dès 11h30

De l'apéro au dessert régalez-vous
en dégustant nos

- huîtres, foie gras, vin mousseux;
- lasagnes, hot-dog, sandwiches, pâtés;
- biscuits, cakes et café.

18h

Clôture du marché



07



14



33



LA COUPE EST PLEINE !

L'heure des budgets communaux a sonné ! Les communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz ne sont pas épargnées par les reports de charges en faveur du canton, ou encore par l'alimentation de fonds de péréquation au bénéfice des communes les moins bien loties au niveau des rentrées fiscales ! Viennent encore s'ajouter les dépenses intercommunales ou encore les effets du paquet RIE III – FAMILLE ! Un cocktail de charges supplémentaires qui a un arrière-goût amer !

C'est principalement la facture sociale, reportée sur certaines communes, qui en est principalement la cause ! Par exemple, à St-Légier-La Chiésaz, l'augmentation de ces charges exogènes correspond à 3 points

d'impôts ! Blonay est dans la même logique. Cette situation se traduit par un budget dans le rouge avec respectivement 1,3 et 1,1 million, à Blonay et St-Légier-La Chiésaz.

Fort heureusement, la marge d'autofinancement est positive. Les communes ne devront donc pas recourir à l'emprunt pour financer le fonctionnement de leur ménage communal !


Dominique Martin
Syndic de Blonay


Alain Bovay
Syndic de St-Légier-La Chiésaz

SOMMAIRE

04 | EN-TÊTE

Les événements de novembre en images

07 | ACTUEL

Hiver : nouveaux atouts pour Les Pléiades

13 | INFOS

Budgets communaux 2020 en demi-teinte

14 | INFOS

Inscriptions ouvertes pour les Mérites 2020

20 | TRAIT D'UNION

Fusion : interview de Béatrice Métraux

23 | FOCUS

Marché de Noël et Fêtes de Saint-Nicolas

24 | FOCUS

La permaculture comme outil pédagogique

27 | FOCUS

2^e édition des Mérites de l'Economie

33 | SPORTS

20^e édition du Raiffeisen Erika Hess Open

34 | AGENDA

Les manifestations en décembre et janvier

COMM'une info : 50^e numéro en mars de l'année prochaine !

Comme c'est devenu la tradition, sept numéros de COMM'une info seront publiés en 2020, quatre durant le premier semestre et trois dans le second. Les dates de parution tiennent compte à la fois des fêtes (religieuses ou autres), des vacances scolaires et des événements importants du calendrier régional, notamment les Fêtes de Blonay (19-20 juin 2020) et le traditionnel Marché de Noël de Blonay (4-5 décembre 2020). A noter que COMM'une info publiera son 50^e numéro le 30 mars 2020 !

- no 49 / 14 février
- no 50 / 30 mars
- no 51 / 6 mai
- no 52 / 12 juin
- no 53 / 3 septembre
- no 54 / 15 octobre
- no 55 / 27 novembre



Les tarifs publicitaires resteront identiques en 2020, le prix de l'annonce 1/8 page étant toujours fixé à CHF 75.- pour les membres du GCAB et du GCAS. Quant aux rabais accordés pour des réservations multiples et groupées, ils seront les mêmes que cette année, soit : 5% dès 3 parutions, 10% dès 5 parutions et 20% dès 7 parutions.

 COMM'une info

IMPRESSUM

Editeurs // Communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz en collaboration avec le GCAB et le GCAS.

Rédaction // DT Consult / 021 943 54 65. **Ont collaboré à ce numéro** // André Capel, Christine Giroud, Jean-Marc Nicolet, Joël Fuchs, Laurent de Senarclens, Marion Belloteau, Maxime Fontannaz, Pierrick Ramasco, Pierre-Alain Rattaz

Conception graphique et mise en page // NectarDesign, www.nectardesign.ch. **Impression** // Imprimerie Mury, Blonay, www.mury.ch.

Photo de couverture // André Capel

Tirage // 5'700 ex.

Publicité // pub@comm-une-info.ch

MANIFESTATIONS - Retour en images sur des événements qui ont nourri l'actualité au cours du mois de novembre, du Troc de Blonay au repas de soutien du FC St-Légier, en passant par la Nuit du Conte, la soirée du Groupe de solidarité St-Légier-Morareni et le concert de l'Amicale Fanfare de l'Automne.

Conteuse, musiciens et footballeurs

Troc de Blonay : marché public

Grand classique du calendrier, le Troc de Blonay a de nouveau trouvé son public le samedi 2 novembre dernier, en attirant de nombreux vendeurs et acheteurs à la Grande Salle de Cojonnex, pour des échanges de vêtements ou de matériel utiles et profitables à tous.

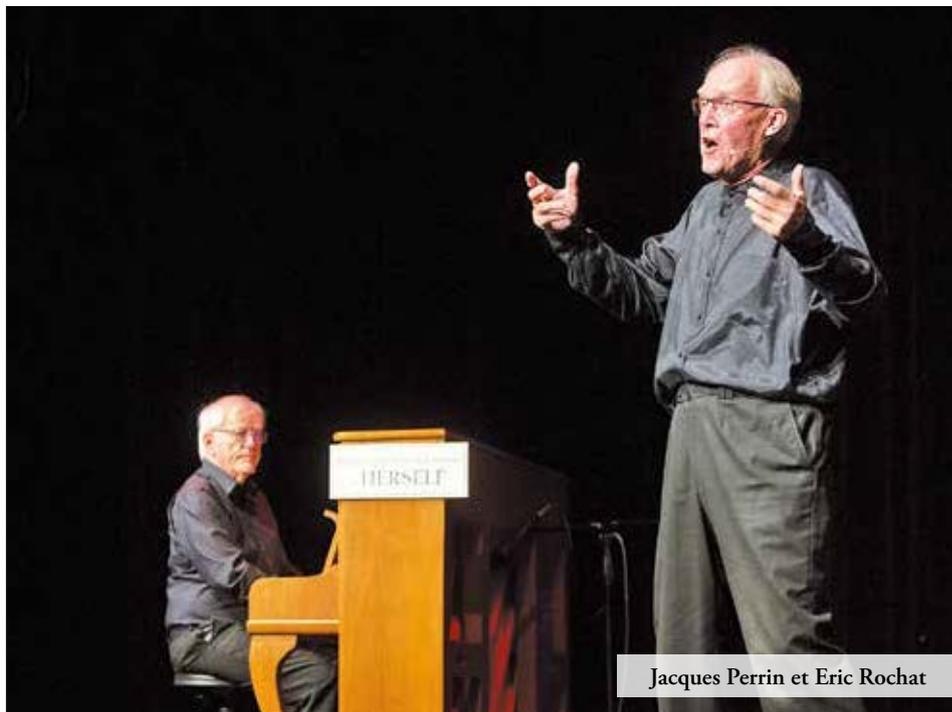


Solidarité St-Légier-Morareni : humour constructif

A l'occasion de son 30^e anniversaire et pour mieux faire connaître son action en faveur du village roumain de Morareni (bourses d'études, appuis scolaires, soutien aux malades, aux veufs, aux orphelins, don de matériel, médical notamment), le Groupe de solidarité St-Légier-Morareni a fait le plein le 8 novembre à la Grande salle de St-Légier. Vedettes de la soirée, les anciens médecins, Eric Rochat et Jacques Perrin, y ont présenté leur spectacle « Allo..., Maman, Bobo ».



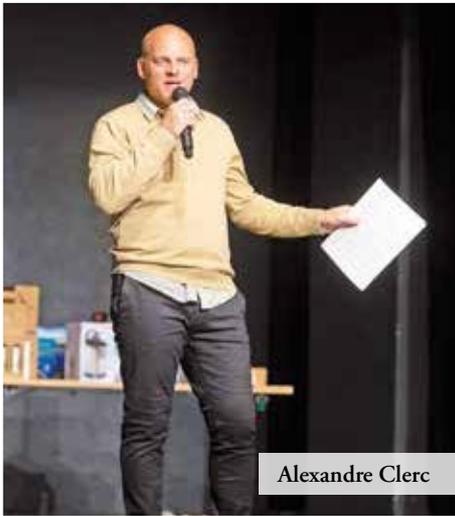
Anne-Marie Rochat, membre du comité,
et le pasteur François Rosset



Jacques Perrin et Eric Rochat

FC St-Légier : les copains d'abord

Mis sur pied à la Grande salle de St-Légier le 16 novembre, le repas de soutien du FC St-Légier a permis à son président, Alexandre Clerc, de dresser un bilan intermédiaire, en rappelant le rôle formateur du club et en insistant sur le fait que ses trois équipes d'actifs sont désormais composées presque exclusivement de jeunes joueurs du cru, que ce soit la I (7^e de son groupe de 2^e Ligue), la II (9^e pour l'instant en 3^e Ligue) et la III (2^e, en 4^e Ligue).



Alexandre Clerc



Nuit du Conte : magie pure

S'inspirant du 30^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Nuit du conte 2019, placée sur le thème « Nous avons aussi des droits ! », a réuni une quarantaine d'enfants, le 8 novembre à la Maison Picson, à Blonay, subjugués par les récits emplis de mystère de la conteuse Josiane Gilliéron.



Amicale Fanfare de l'Automne Prélude à son 40^e anniversaire

Sous la direction de son chef attiré depuis 2011, Raymond Pasche, la trentaine de musiciens - tous retraités professionnellement - qui composent l'Amicale Fanfare de l'Automne, de Blonay, ont passé en revue leur répertoire lors de la soirée annuelle du samedi 9 novembre. Ce concert servait de prélude au 40^e anniversaire de la société, qui sera fêté en 2020. Cette année, les 30 souffleurs et 4 percussionnistes de l'Amicale se sont produits plusieurs fois dans des EMS de la région. Ils ont aussi participé aux marchés folkloriques, à La Tour-de-Peilz, à la « Ville en Fête », dans le cadre de la Fête des Vignerons, et à la Foire de Brent.

Atteignez vos objectifs avec

COACHINGPROGRESSION



Personal Trainer
Conseils en nutrition
Posturologie

Studio de coaching - Sylvie Hennet Waeber
076 335 02 72 - Rte Hauteville 2 - 1806 St-Légier
coachingprogression@gmail.com - www.coachingprogression.ch



Cours d'éveil musical & corporel pour votre petit & vous !



Essayez
un cours
gratuit !

Music Together

Blonay & Vevey - Yvonne Tél.+41 78 696 35 64
www.musictogetherhaut-leman.com

L'AVENTURE COMMENCE ICI...

Agence de voyages
Gare de Blonay

Rue de la Gare 2 | 1807 Blonay
Tél. 021 926 80 45 | travelcenter@mob.ch
Rendez-vous sur demande.

Jardinier paysagiste



SEBASTIEN MOSIMANN

histoire d'un jardin

Saint-Légier 079 779 31 77



Lunetterie de Blonay

Turrian Optique Sàrl
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch



Lunetterie de Blonay
Tél. 021 943 26 15

BON

Pour un examen de la vue gratuit
Valable jusqu'au 15.01.20

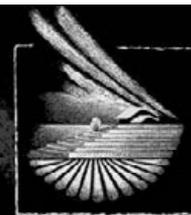
BLONAY — Route du Village 19

lu-ve 7h30 - 19h
sa 7h30 - 18h



coop

Pour moi et pour toi.



DOMAINE DES CHÂBLES
MARTIAL NEYROUD
VIGNERON-ENCAVEUR
BLONAY

DE MA PRODUCTION
LIMITÉE, JE VOUS
PROPOSE:

- Terra Rubis
- Luna Mellis
- Bise Noire
- Chardonne

...et bien d'autres!

CAVEAU
DES CHÂBLES

Ouvert tous les samedis
de 9h00 à 12h30 ou à
convenance

GSM, 079 273 76 67
Tél. 021 921 26 56
Cave, 021 943 50 32

martial@domainesneyroud.ch

www.domainesneyroud.ch



Sébastien Dumusque

SKI - La station des Pléiades, qui a vécu une belle saison d'hiver 2018-2019, possède désormais deux atouts supplémentaires : le trajet en train depuis Vevey est dorénavant inclus dans le Magic Pass et le nouveau télésiège de La Châ va entrer en fonction en décembre.

Magic Pass avec train compris et nouveau télésiège à La Châ

« Nous avons eu une chance incroyable ! Car, si la neige n'est tombée qu'à mi-janvier 2019, il a fait beau presque tous les week-ends depuis les premières chutes de neige. De ce fait, nous avons réussi à rattraper le retard pris pendant les Fêtes ». Tous comptes faits, Sébastien Dumusque, président de la Coopérative des Pléiades, est très satisfait des résultats de la saison d'hiver 2018-2019 qui se solde par une augmentation de la fréquentation de 21% ! Le Magic Pass n'y est pas pour rien puisque les analyses, rendues plus performantes avec le système SkiData, font ressortir que 22% des 126'000 utilisateurs des remontées mécaniques étaient titulaires de ce sésame.

« Notre nouveau forfait de 4 heures, ajouté à notre Pass Famille à CHF 49.- pour deux adultes et trois enfants au maximum, journée de ski et transport en train compris, a également très bien fonctionné. Je crois, qu'avec ces deux produits, nous répondons parfaitement aux attentes de notre clientèle », affirme Sébastien Dumusque.

Mais le meilleur est à venir pour Les Pléiades puisque l'adhésion au Magic Pass a été reconduite pour cet hiver et que ce forfait englobera dorénavant le trajet en train depuis Vevey, pour les skieurs exclusivement, un accord ayant été passé dans ce sens avec le MOB. « A une époque où l'on se soucie beaucoup

de mobilité douce, c'est un plus indéniable, estime le président de la Coopérative. D'autre part, la mise en service du nouveau télésiège de La Châ va également susciter pas mal d'intérêt, tout en accroissant de manière significative la capacité-horaire de l'installation. Même si elle est légèrement décalée, l'entrée en fonction du deuxième télésiège, partant du restaurant de La Châ pour amener les skieurs jusqu'au sommet des Pléiades, sera, elle aussi, un bonus incontestable. Ce projet, il faut le dire et les



Disponibilité des parkings des Motalles et des Pautex

Comme l'hiver dernier, un panneau de signalisation avancée, situé à l'intersection Route des Pléiades / Route de Tusinge, indiquera le statut d'occupation du parking des Motalles et de celui des Pautex. Ce panneau, financé par les communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz, permettra aux automobilistes de connaître l'état de disponibilité des places de stationnement avant d'entamer leur montée vers Les Pléiades. Ceci sera particulièrement utile lors des journées de grande fréquentation de la station des Pléiades. Cette information est également disponible sur Internet à l'adresse

www.parkingsriviera.ch

Ski alpin, fond et raquettes

Site idéal pour l'apprentissage du ski alpin, la station des Pléiades offre cinq pistes (3 bleues et 2 rouges), desservies par cinq installations de remontées mécaniques (1 télésiège, 4 télésièges). Pour le ski nordique, trois pistes (style classique ou skating / 3, 7 et 10 km), plus une piste éclairée, sont à disposition des amateurs. Enfin, quatre parcours raquettes sont balisés à l'intention des randonneurs (Montbrion, Les Tenasses, Lally-Les Pléiades et le Molard).

www.lespleiades.ch

www.fond-pleiades.ch

www.sentiers-raquettes.ch

remercier comme il se doit, n'aurait sans doute pas pu voir le jour sans l'appui indéfectible des communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz ».

www.lespleiades.ch



L'hiver
aux
Pléiades
c'est
Magic!

En train,
c'est mieux:
Vevey - Les Pléiades
inclus dans le



Skiez sur la Riviera !



Skiez aux Pléiades ou aux Rochers-de-Naye et évitez les bouchons !
Tarifs train + remontées mécaniques 2019-2020:

Pléiades (remontées mécaniques ouvertes du 14.12.19 au 15.03.20)

	Adulte	Enfant
Carte journalière	CHF 35.-	CHF 18.-
Carte journalière 1/2 journée	CHF 27.-	CHF 18.-
Abonnement de saison	CHF 350.-	CHF 180.-

Magic Pass : Le Magic Pass est reconnu **valable** comme titre de transport sur les lignes Vevey – Les Pléiades et Montreux – Les Rochers de Naye, uniquement **pour la pratique du ski/snowboard.**

Pass Famille : CHF 49.- (forfait train + remontées mécaniques, max 2 adultes et max 3 enfants)
www.mob.ch

Rochers-de-Naye (remontées mécaniques ouvertes du 14.12.19 au 29.03.20)

	Adulte	Enfant
Carte journalière	CHF 35.-	CHF 18.-
Abonnement de saison	CHF 420.-	CHF 210.-

*Ouverture des remontées mécaniques selon conditions météo

La gare de Blonay se tient volontiers à votre disposition pour vous renseigner 7/7 jours! Sur place ou au 021 926 80 40.



20^{ème} EME

COURSE POPULAIRE DE SKI ALPIN ET SNOWBOARD
Ouverte à tous dès 3 ans

LES PLEIADES 01.02.20

RAIFFEISEN HESS OPEN

Inscriptions sur le site www.erikahessopen.org
19.02.20 LES DIABLERETS
14.03.20 LA FOUILY

Les Pléiades

Les Pléiades

PROGRAMME DE LA COURSE

- Dès 9h30 Distribution des dossards (liste des Membres), connaissance de la piste, échauffement
- 10h30 Début de la course populaire
- Dès 11h Course catégorie VIP
- Dès 11h30 Apéritif officiel, invités, présentation des personnalités, presse
- Dès 12h Vente des pâtes par catégories
- Vers 17h Finalisation de la manifestation

Sur place : petite restauration et boissons à prix attractifs

Inscription sur le site www.erikahessopen.org

Aux Pléiades à l'occasion du 20^{ème} anniversaire, gratuité pour tous les enfants jusqu'à 2004.

ÉCOLE - Saison au-dessus de la moyenne pour l'Ecole Suisse de Ski et de Snowboard Les Pléiades (ESSP) qui a enregistré un bon taux de fréquentation durant l'hiver 2018-2019, en dépit d'un Noël et d'un Nouvel-An sans neige.

L'ESSP sur la bonne pente

« En fait, commente son directeur, Yves Grundisch, la saison n'a vraiment commencé qu'à mi-janvier. Donc, les quelque 24 000 heures d'enseignement que nous avons dispensées sur le seul domaine des Pléiades, puisque nous n'intervenons plus aux Rochers-de-Naye, et les 74 jours d'ouverture des pistes, peuvent être considérés comme un résultat satisfaisant ». Autre élément positif : les concours hebdomadaires et les finales du 9 mars, organisés à l'intention des écoliers, à titre de promotion

pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de janvier 2020, ont été un grand succès. Ils ont permis aux jeunes skieurs et snowboarders de tout niveau, y compris les débutants, de se mesurer sans qu'il y ait de laissés-pour-compte. « Nous aimerions d'ailleurs poursuivre l'opération, en nous associant peut-être avec le Raiffeisen Erika Hess Open ».

A la tête de la troisième école de ski du canton, après Villars et Leysin, Yves Grundisch gère une équipe permanente de 20 professeurs

et moniteurs, qui peut grimper jusqu'à 50 personnes pendant les Fêtes et durant les relâches. Après avoir assuré la promotion de l'école lors de la Foire de la Saint-Martin, à Vevey, le 12 novembre dernier, l'ESSP organisera un premier cours de formation des professeurs et moniteurs les 14 et 15 décembre et un deuxième juste avant les relâches vaudoises, le 16 février 2020. Avant le début de la saison, fixé au 23 décembre 2019 en ce qui la concerne, l'ESSP a eu la bonne surprise, dans le cadre de la rénovation de la gare des Pléiades, de se voir doter d'un nouveau bureau, légèrement agrandi, et d'un local technique qui permettra de stocker matériel et équipements.

SKI / SNOWBOARD - Comme chaque année, l'Ecole Suisse de Ski et de Snowboard Les Pléiades (ESSP) met à nouveau sur pied des stages et des cours pendant les Fêtes et durant tout l'hiver.

Le programme complet des stages et des cours sur le site des Pléiades

STAGES DES VACANCES

Noël / Nouvel-An / Relâches

Stage 1 - Noël	Du lundi 23 au samedi 28 décembre 2019 (sauf 25 décembre)
Stage 2 - Nouvel-An	Du lundi 30 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020 (sauf 1 ^{er} janvier)
Stage 3 - Relâches	Du lundi 17 au vendredi 21 février 2020

STAGES DU MERCREDI APRES-MIDI / SAMEDI MATIN / DIMANCHE MATIN

Cours du mercredi	8/15/22/29 janvier - 5/12/26 février - 4 mars
Cours du samedi	11/18/25 janvier - 1/8/15/22/29 février - 7 mars
Cours du dimanche	5/12/19/26 janvier - 2/9/16/23 février - 1/8 mars

PRIX

4-6 ans / Jardin des neiges

5 demi-journées consécutives	(CHF 125.- cours + CHF 37.50 train et téléskis) :	CHF 162.50
La demi-journée :	(CHF 26.- cours + CHF 7.50 train et téléskis) :	CHF 33.50

5-12 ans / novice, moyen, avancé

5 demi-journées consécutives :	(CHF 130.- cours + CHF 90.- train et téléskis) :	CHF 220.-
La demi-journée :	(CHF 33.- cours + CHF 18.- train et téléskis) :	CHF 51.-

7 à 16 ans / novice, moyen, avancé

5 journées consécutives :	(CHF 180.-cours + CHF 90.- train et téléskis) :	CHF 270.-
La journée :	(CHF 48.- cours + CHF 18.- train et téléskis) :	CHF 66.-

Inscriptions : par courrier à Ecole Suisse de Ski et de Snowboard Les Pléiades, Case postale, 1807 Blonay, ou en ligne sur le site www.lespleiades.ch/essp.

- Délais d'inscription : 16 décembre 19 (stage 1), 23 décembre 19 (stage 2), 10 février 20 (stage 3)
- Les forfaits, comprenant train, téléski et cours s'achètent dans les gares de Vevey ou Blonay
- Pour les cours de ski alpin et de snowboard, se présenter avec son propre matériel, réglé et en bon état
- Pas de location sur place
- Le site www.lespleiades.ch/essp, rubrique « Info cours », renseigne chaque jour sur les conditions d'enseignement et sur les horaires des trains



COMMune info

ESSP

Coopérative des Pléiades

www.lespleiades.ch/essp





Bâtiment - génie civil

Ch. de La Veyre d'En-Haut B 16 - 1806 St-Légier
Tél. 021 921 45 91 - Fax 021 921 97 29
info@cornaz-fontanellaz-sa.ch



Car-Point Carrosseries SA
Ch. de la Veyre-d'en-Haut A4
CP 98, 1806 St-Légier
Tél. +41 (0)21 510 20 40
info.st-legier@carpointcar.ch

Car-Point Carrosseries SA
Route d'Ollon 56
CP 352, 1860 Aigle
Tél. +41 (0)24 466 60 60
info.aigle@carpointcar.ch

www.carpointcar.ch

Gilbert Aubert S.A.

Plâtrerie-peinture
Maîtrise fédérale + B.F.



St-Légier
Corseaux

Michel Aubert
Ch. Château 12
1806 ST-LÉGIER

Tél. + Fax 021 943 31 69
Natel 079 206 71 23
E-mail g.aubertsa@bluewin.ch



www.lespleiades.ch/essp

Enseignement
ski alpin
surf
ski de fond

ESS | Ecole Suisse de Ski
Les Pléiades

079 214 29 19

Les Pléiades Chemin des lanternes

DU 4 JANVIER AU 7 MARS
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
ET 4 VENDREDIS SOIRS (10, 24 JANVIER ET 9, 21 FÉVRIER)

OFFRE
COMBINÉE
TRAIN + RAQUETTES + REPAS
CHF 42.-
AVEC ½ TARIF
PLEIN TARIF : 46.-
2^{ÈME} CLASSE

MOB
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
MONTREUX OBERLAND BERNOIS

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

+41 (0)21 926 80 40 – gare.blonay@mob.ch

PAUSE - Après quelques semaines de fermeture, les trois restaurants implantés sur le domaine des Pléiades vont rouvrir progressivement leurs portes.

Restaurants d'altitude Portes (ré)ouvertes



Ruben Weber

Le 1209, quant à lui, rouvrira ses portes le samedi 7 décembre. Pour la saison d'hiver à venir, l'horaire sera modifié de la manière suivante : lundi (fermé, sauf durant les vacances scolaires de Noël-Nouvel-An et les relâches de février), mardi-samedi 9h-23h, dimanche 9h-18h. Quant à la carte, elle sera plus simple la journée pour répondre aux besoins des skieurs et plus élaborée le soir.

079 319 36 06 / rubenwbr@gmail.com

www.restaurant-le1209.ch

De son côté, le Restaurant de La Châ accueillera à nouveau skieurs et randonneurs dès le 14 décembre 2019. A partir de cette date et jusqu'à la clôture de la saison, l'établissement sera ouvert tous les jours de 10h à 16h30. Possibilité de réservation, le soir, pour des groupes, dès 6 personnes

021 943 14 76 / info@lacha.ch

www.la-cha.ch

Premier en piste, le Restaurant des Pléiades, sis à proximité de la gare sommitale du train, sera à nouveau accessible dès le 4 décembre. Il sera ensuite ouvert tous les jours de 9h30 à 18h.

021 926 80 70

www.goldenpass.ch

COMM'une info
 Laurent de Senarclens

CONCOURS - Outre la 20^e édition du Raiffeisen Erika Hess Open, trois autres concours de ski auront lieu sur le site des Pléiades durant le mois de février.

Quatre rendez-vous aux Pléiades



Ski-club Blonay Cours et concours

Même si la traditionnelle sortie en raquette du début de l'an n'est plus à son programme, le Ski-Club Blonay n'en reste pas moins très actif : outre les compétitions qu'elle organise - concours internes de ski alpin et de ski de fond le dimanche 2 février, concours U11 samedi 8, Derby des Pléiades le 15 - ou qu'elle aide à mettre sur pied (SLAGEP, 9 février), la société prévoit également une journée de test de skis de fond le dimanche 5 janvier. Côté compétition, elle a créé un groupe « Perfectionnement » pour les enfants entre 8 et 14 ans qui souhaitent s'initier ou s'entraîner au slalom sous la conduite de moniteurs J+S. Ces cours auront lieu les 11, 18 et 25 janvier 2020, ainsi que le 29 février. Prix : CHF 140.- (prise en charge en gare de Blonay, mais forfait remontées mécaniques non inclus).

Réduction de CHF 80.- pour les écoliers

A l'instar des années précédentes, les communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz accordent à nouveau une réduction de CHF 80.-, sur l'abonnement de saison Les Pléiades ou sur l'abonnement combiné Les Pléiades/Les Rochers-de-Naye pour les enfants en âge de scolarité obligatoire domiciliés dans l'une ou l'autre des deux communes. Ce bon, que chaque élève a reçu, est valable à l'achat d'un abonnement de ski de la région des Pléiades acheté à la gare de Blonay ou auprès de la caisse du télésiège des Motalles. Il n'est pas remboursable, ni cumulable ou échangeable contre une autre prestation.

Même s'il n'a plus les mêmes ambitions qu'il y a une trentaine d'années, lorsqu'il attirait aux Pléiades les jeunes talents du ski européen, le SLAGEP reste un rendez-vous incontournable. Chaque hiver, grâce à une très bonne collaboration avec le Ski-Club Blonay, principal pourvoyeur de bénévoles, cette compétition accueille la relève de *Ski romand* (ARS), en provenance des cantons de Vaud, Genève et Fribourg (quelque 150 participants, filles et garçons, dans les catégories U12, U14 et U16). Programmée généralement sur une manche, l'épreuve vivra sa 48^e édition le dimanche 9 février. Juste retour des choses, le comité du SLAGEP apportera son aide au Ski-Club Blonay pour la mise sur pied, le jour précédent (soit le samedi 8 février), de l'épreuve annuelle destinée aux très jeunes coureurs, de 11 ans et moins.

Quant au traditionnel Derby des Pléiades (course populaire nocturne ouverte à tous), il aura lieu le samedi 15 février 2020, clôturant la saison des courses de ski alpin aux Pléiades.

COMM'une info Coop. des Pléiades

Du 9 au 24 décembre 2019

La PROMO de Noël

Filet de bœuf Black Angus

CHF 7.50 les 100 gr
Jusqu'à épuisement du stock

Blanc 

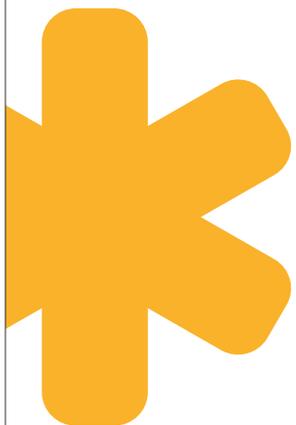
Les Arcades - Rte du Village 5 - 1807 Blonay
Tél. 021 943 28 54 - www.boucherieblanc.ch

OMNIA
IMMOBILIER



VOTRE SOLUTION IMMOBILIÈRE

Rte des Deux-Villages 9 - 1806 St-Légier
T. 021 943 54 54 - riviera@omnia.ch - www.omnia.ch



Delphine Périllard Frei
psychologue - soins énergétiques

- Hypnose Ericksonienne
- Massages Métamorphiques
- Reiki

079 471 83 24
dperillardfrei@gmail.com
www.psychoenergievevey.ch

Ch. de Leyterand 17, 1806 St-Légier 

Migros Vaud, toujours proche de vous avec son label «De la région.»



MIGROS BLONAY

lun-ven 08:00 – 19:00
sam 07:30 – 18:00

Route du Village 37 • 1807 Blonay

 **LIAUDAT**
SANITAIRE - TOITURE - CHAUFFAGE

SANITAIRE
RÉNOVATION - TRANSFORMATION - NEUF

CHAUFFAGE
MAZOUT - GAZ - BOIS - SOLAIRE

TOITURE
FERBLANTERIE - ISOLATION - VELUX

Route des Deux-Villages 59 - 1806 Saint-Légier
T. 021 943 43 11 - F. 021 943 43 20
info@liaudatsa.ch

design: diabolite.com

Pour tous les goûts et tous les budgets.
Soyez les bienvenus.



Daihatsu (Service) – DPSK – Kia – Mitsubishi – Subaru – Suzuki – Toyota

 **Emil Frey SA, Centre Automobile St-Légier**
Z.I. du Rio Gredon, Rte Industrielle 10, 1806 St-Légier
021 943 09 09, www.emil-frey.ch/st-legier

BALSIGER
Parcs & Jardins

Conception . Réalisation .
Entretien d'aménagements extérieurs



Ch. Denevaz 5
1806 St. Légier-La Chiésaz

Tél. 021 944 15 48
Fax. 021 944 15 32
info@balsigersarl.ch

www.balsiger-paysagiste.ch

BUDGET 2020 - Le projet de budget 2020 de la Municipalité de St-Légier-La Chiésaz table sur un déficit présumé de CHF 1,1 million de francs, sur un budget de quelque 33 millions, soit un peu plus de 3 % des charges totales. La marge d'autofinancement est toujours supérieure à 2 millions de francs.

St-Légier-La Chiésaz : une embellie pour 2020



Alain Bovay

Pour expliquer cet état de fait, le syndic, Alain Bovay, avance l'augmentation de la facture sociale et de la péréquation intercommunale qui

grimpent de près d'un million de francs ! A cela, vient s'ajouter l'impact négatif des allègements fiscaux (RIE III et familles). Le résultat est donc influencé principalement par des augmentations échappant à la gestion communale, tels que les reports de charges du canton ou des répartitions intercommunales.

La commune aura-t-elle une bonne surprise comme en 2019 ? Alors qu'un déficit de CHF 714'000.- était prévu, les comptes du présent exercice devraient boucler dans le noir, grâce à des recettes fiscales supérieures à celles attendues. Cette tendance se confirmera-t-elle en 2020 ? Tout le laisse supposer, dans la mesure où de nouveaux complexes immobiliers ont vu le jour, comme celui d'En Grandchamp, qui devraient avoir, à terme, des répercussions positives sur les recettes fiscales. Le coup de mou enregistré en 2019 sur le marché du logement (nombre d'appartements trop important débouchant sur une augmentation du nombre de logements vacants) devrait s'estomper en 2020, si

BUDGET 2020 - Déjà dans les chiffres rouges en 2019, mais sans doute moins que ne le prévoyait le budget (excédent de charges de CHF 1'751'740), la Commune de Blonay s'apprête à vivre une nouvelle année difficile, son budget prévisionnel tablant sur un déficit de 1,3 million de francs. Le municipal des finances, Jean-Marc Zimmerli, relativise cependant ces chiffres, dans la mesure où subsistent encore de grandes zones de flou, en matière de revenus comme de dépenses.

Blonay : diminution du taux d'impôt en 2020!



Jean-Marc Zimmerli

« Actuellement, nous sommes forcés de naviguer un peu à vue. Après deux années de vaches maigres, nous avons eu la bonne surprise d'enregistrer une hausse des recettes fiscales en 2019, ce qui nous a permis de réduire quelque peu le déficit présumé. D'autre part, et comme nous nous y étions engagés, nous avons poursuivi notre politique d'économies au niveau du ménage communal. Reste que nous ne savons pas vraiment de quoi 2020 sera fait. Une certitude cependant : notre taux d'impôt va baisser (68,5) puisque nous

avons décidé de l'aligner, dès le 1^{er} janvier 2020, sur celui de St-Légier-La Chiésaz, en prévision d'une fusion éventuelle ».

Le budget 2020 a également été établi en tenant compte des dernières informations et prévisions reçues du Service des communes et du logement (SCL), ainsi que la bascule de 1,5 point d'impôt, d'une augmentation de l'impôt foncier de 0,2% et de la reprise par l'Etat de Vaud des frais liés à l'AVASAD.

Comme en 2019, la Municipalité a décidé de maintenir le système d'attribution d'enveloppes budgétaires à chaque chef de service, afin de couvrir les charges générées par leur dicastère. Ces derniers ont travaillé avec leurs municipaux respectifs à la planification des activités qui seront réalisées au cours de l'exercice à venir, les uns et les autres étant ainsi directement impliqués dans le processus de réduction des charges communales.

l'on en croit les prévisionnistes. De cause à effet, le nombre d'habitants devrait à nouveau augmenter l'année prochaine. Autre élément à prendre en compte : la vente du Château d'Hauteville, officialisée depuis le mois de novembre dernier, aura nécessairement des effets positifs sur les recettes de St-Légier-La Chiésaz.

Sur le plan des investissements, 2020 verra le début des travaux concernant la réfection complète de la traversée du village. 2 millions de francs seront affectés à la réalisation de cette première étape.

✍️ COMMune info
📷 Laurent de Senarclens

Radar pédagogique à Blonay

Les automobilistes circulant à Blonay l'auront remarqué. Depuis quelques mois, un radar pédagogique, acquis par la commune, est placé, selon un programme, sur les différents axes routiers du territoire.

L'objectif principal est de sensibiliser les usagers à la vitesse à laquelle ils roulent, notamment aux endroits où celle-ci semble élevée par rapport à la limitation en vigueur.

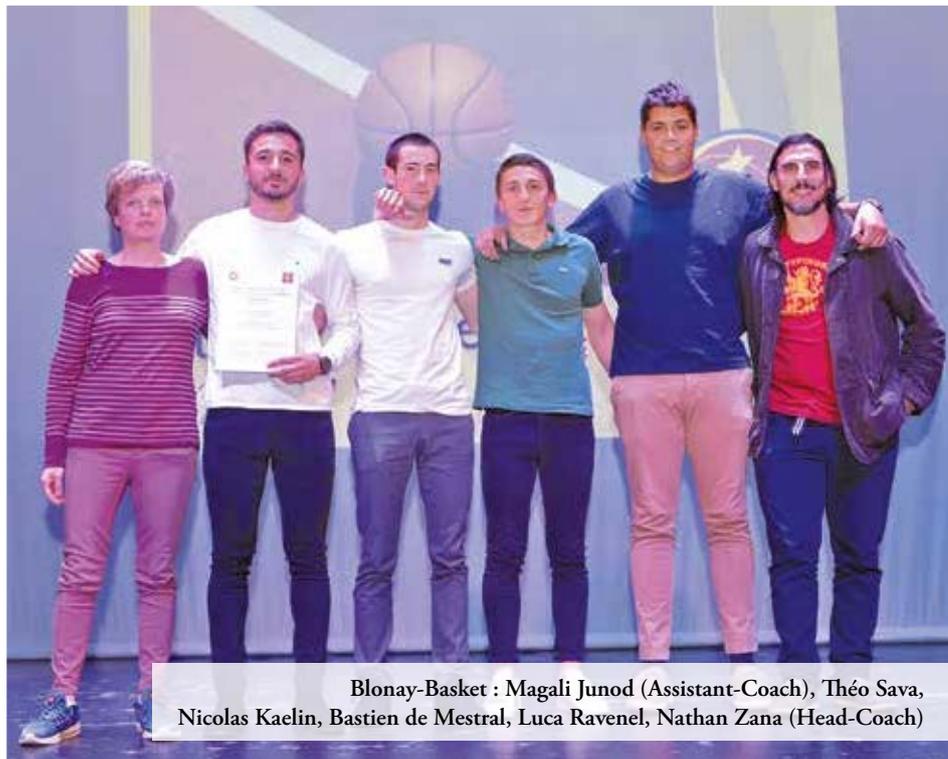
Par ailleurs et de manière générale, d'autres motivations amènent les collectivités à installer un radar pédagogique :

- Répondre à une demande ponctuelle de riverains qui expriment un sentiment d'insécurité routière
- Sécuriser un endroit spécifique en anticipant un potentiel accident, notamment aux abords des écoles ou des lieux de ramassage scolaire
- Faire baisser la vitesse des automobilistes en ayant une action pédagogique plutôt qu'une action répressive
- Collecter des statistiques de trafic (vitesses moyennes, maximales, nombre de véhicules etc.) pour mettre en place des actions spécifiques liées à la sécurité routière ou des aménagements routiers
- Résoudre un problème d'accidentalité ou de nuisances sonores par exemple

La municipalité a décidé de rendre public les relevés des radars pédagogiques qui sont désormais disponibles en ligne.

TABLEAU D'HONNEUR - La cérémonie de remise des Mérites 2020 de Blonay et St-Légier-la Chiésaz, destinés à récompenser les prestations sportives ou culturelles des habitants et des sociétés des deux communes, aura lieu le vendredi 8 mai prochain à la Grande salle de Cojonnex, à Blonay.

Mérites de Blonay et St-Légier-La Chiésaz Inscriptions jusqu'au 31 janvier 2020



Blonay-Basket : Magali Junod (Assistant-Coach), Théo Sava, Nicolas Kaelin, Bastien de Mestral, Luca Ravenel, Nathan Zana (Head-Coach)

Le mérite individuel est attribué à une personne qui a obtenu, dans l'année et dans une catégorie officielle, un titre de champion vaudois, un 1^{er}, 2^e ou 3^e rang au niveau romand ou national ou qui a participé avec succès à un championnat/épreuve de niveau international. Le mérite collectif a, lui, pour but d'honorer toute collectivité sportive ou culturelle locale pour des résultats ou accomplissements exceptionnels, voire un comité ayant organisé avec succès une manifestation d'une importance certaine.

Les personnes ou les sociétés ont **jusqu'au 31 janvier 2020** pour déposer leurs candidatures - individuelles ou collectives - au moyen du formulaire disponible sur les sites Internet des deux communes.

Pour les personnes répondant aux critères ci-dessus qui ne seraient pas membres d'une société locale, les inscriptions doivent être adressées, **jusqu'au 31 janvier 2020 également**, au Secrétariat municipal, route du Village 45, Case postale 12, 1807 Blonay, au moyen du formulaire à télécharger sur l'un des deux sites Internet ci-dessous.

COMM'une info Studio Bôregard

www.blonay.ch/merites

www.st-legier.ch/merites

Administrations communales Fermetures

Blonay + St-Légier-La Chiésaz
Du lundi 23 décembre 2019, à 16h
au lundi 6 janvier 2020, à 9h
(8h, pour St-Légier-La Chiésaz)

Déchetterie communale de La Baye / Blonay
Fermeture
Mercredi 25 + jeudi 26 décembre 2019
Mercredi 1^{er} + jeudi 2 janvier 2020

**Centre de tri du Chapon
St-Légier-La Chiésaz**
Ouvert les 21, 27 et 28 décembre 2019,
de 14h à 17h30
Fermé les 23, 24, 26, 30, 31 décembre 2019
ainsi que 1^{er} et 2 janvier 2020
Réouverture le 3 janvier 2020 (horaires normaux)

**Nous vous souhaitons d'ores et déjà
un joyeux Noël et une bonne année 2020**

**Les secrétariats municipaux de Blonay
et St-Légier-La Chiésaz**

Nouveau terrain d'appoint pour le FC St-Légier

Connaissant de sérieux problèmes pour garantir les entraînements de ses 23 équipes lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, le comité du FC St-Légier avait émis le vœu de pouvoir disposer d'une nouvelle surface de jeu, entre ses vestiaires et la halle de Praz-Dagoud.

Lors de sa séance du 30 septembre dernier, le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz a accepté, à une large majorité, d'accorder à sa municipalité un montant de CHF 245'000.- pour la réalisation de ce projet qui n'avait soulevé aucune opposition lors de sa mise à l'enquête.

Le FC St-Légier participera à hauteur de CHF 50'000.- au financement de ce nouveau terrain de 25 sur 41 mètres, homologué par la l'Association suisse de football (ASF), recouvert d'un gazon synthétique et apte à permettre le déroulement de matchs officiels des « Juniors E » et les entraînements des catégories supérieures.

COMM'une info

Plateforme Entreprises La Veyre-Derrey à bout touchant

En collaboration avec le Groupement des commerçants et artisans (GCAS), la Municipalité de St-Légier-La Chiésaz a organisé une plateforme « Entreprises », le 13 novembre dernier à la Grande Salle. A l'ordre du jour : un état des lieux sur l'avancement de la zone stratégique de la Veyre et notamment du secteur de La Veyre-Derrey. Après de longues discussions avec les personnes ou collectivités concernées, un plan partiel d'aménagement (PPA) a pu être élaboré. Ce document est actuellement en consultation auprès des services de l'Etat de Vaud. Si celui-ci reçoit leur aval, une mise l'enquête pourrait être envisagée pour le début de l'année 2020, alors qu'elle était initialement prévue pour mi-2019.



CONVENTION - Les cantons de Fribourg et de Vaud ainsi que les communes de la Riviera, de la Veveyse et du Haut-Lac ont adopté, à mi-novembre dernier, une convention en vue de la mise en place prochaine d'une gouvernance intercantonale à même de relever les défis des projets d'agglomération des générations à venir.

Agglomération Rivelac : un grand pas en avant



Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat, Dominique Martin, Didier Castella, Conseiller d'Etat fribourgeois

Composée de 14 communes vaudoises, dont Blonay et St-Légier-La Chiésaz, et de 5 communes fribourgeoises, l'agglomération Rivelac est forte de plus de 100'000 habitants et se place ainsi au troisième rang des agglomérations romandes.

La convention adoptée permet d'assurer le fonctionnement d'une structure provisoire, dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'agglomération. Celle-ci devrait prendre la forme d'une association de communes ou d'une agglomération dotée de

la personnalité juridique selon la loi vaudoise sur les communes et se charger de coordonner le développement de son territoire en matière d'urbanisme, de mobilité et de préservation du paysage et de l'environnement.

Dirigée par un comité de pilotage composé de représentants communaux et cantonaux, présidé par le syndic de Blonay, Dominique Martin, la structure provisoire devra s'atteler à deux projets ambitieux, menés en parallèle : la mise en place de la gouvernance de la future agglomération et l'élaboration des planifications directrices régionales. Cette structure assurera également la coordination avec le plan directeur régional de la Veveyse en cours d'établissement.

La future agglomération devra, dans une phase ultérieure, tirer parti des synergies dégagées par les planifications directrices régionales et se lancer dans l'élaboration, puis la validation d'un projet d'agglomération de cinquième génération, dont le dépôt est prévu pour 2025.

✍ COMM'une info
📷 ARC/Sieber

JUBILAIRES - Chacune à leur manière, les municipalités de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz fêtent année après année les personnes qui atteignent 90 ans, ou dépassent, parfois allégrement, cet âge respectable. Ci-dessous, la liste des jubilaires pour 2019, dans l'ordre chronologique de leur anniversaire :

29 nonagénaires et centenaires, ou plus, fêtés en 2019 dans les deux communes

BLONAY

Jurgens Ernst (90)
Galay Edith (90)
† Genoud Marie Louise (101)
Cappelletti Paul (90)
† Willi Martha (104)
Gabaz Simone (90)
Mamin Susanne (103)
Scherrer Arlette (90)
Schöneburg René (90)
Lang Gisela (90)

Bonny Bluette (90)
Vallélian Marcel (90)
Pache Rosa (90)
Cardinaux Antoinette (90)
Hostettler André (90)

ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

Bornand René (90)
† Maclennan Alexander (90)
Fer Lucienne (90)
Sauvain Simonne (102)

Garcia-Blesia Inocencia (100)
Rehm Georges (90)
Kaiser Peter (90)
Auer Hilda (102)
Binggeli Janine (90)
Leuenberger Charlotte (90)
Cardinaux Louise (90)
Constantin Charles (90)
Desponds René (90)
Murisier René (90)

Blonay a son économiseur d'eau



Les économiseurs d'eau permettent de réduire le débit sans ôter le confort (baisse moyenne de 4 l/min). En admettant que chaque membre d'une famille de 4 personnes ouvre le robinet 3 minutes par jour, cette famille économiserait 17.5 m³ d'eau par an, soit CHF 31.50. Elle économiserait en plus sur sa facture de mazout, de gaz ou d'électricité, car elle aurait moins d'eau à chauffer.

Un concours de dessin sur le thème de l'eau avait été organisé en 2012 à la Maison Picson pour la création d'un économiseur d'eau blonaysan. A l'époque, c'est le travail d'une élève de 5^e année qui avait été sélectionné. Ces économiseurs d'eau sont toujours disponibles à l'accueil de la Maison de Commune de Blonay au prix coûtant (CHF 17.90).

✍ COMM'une info

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE APPROCHENT
2 ACHETÉS = 1 OFFERT



Av. de Belmont 28 - 1820 Montreux
021 963 13 48 - www.lacave-vm.ch

JCB

Successeur
Olivier Bonjour

**CHAUFFAGE
SANITAIRE**

Installations chauffage et sanitaire
Pompe à chaleur - solaire

Route de Brent 9 - 1807 Blonay
Tél. 021 943 26 05 - Fax 021 943 42 20 - Mobile 079 437 07 81
E-mail: info@jcb-sanitaire.ch



Plonger dans l'eau
en toute confiance

du bébé à l'adulte



St-Légier • Vevey • Lausanne



Eveil et accoutumance à l'eau
Natation enfants et adultes



Aquaphobie
Aquabike



Soin aqua-énergétique
Soirées aqua-sonores

www.aquadelfinee.ch • aqua@delfinee.com

F I D U C I A I R E
Olivier VODOZ

**Comptabilité - TVA - Salaires
Fiscalité - Succession**

fiduciaire@ovodoz.com

Rte Industrielle 1
1806 St-Légier

T 021 944 97 18
F 021 944 97 19
N 079 455 27 24



Find us on
facebook & YouTube

*Carrosserie de
La Veyre SA*

Fondée en 1991

T 021 943 47 70 Z.i de la Veyre B4
F 021 943 47 80 carr.veyre@bluewin.ch 1806 Saint-Légier

www.carrosserie-de-la-veyre.ch

Lasertours

Votre agence de voyage à St-Légier
depuis plus de 20 ans !

Plan Bourdin 2
1806 St Légier la Chiésaz
021 965 35 25



WWW.LASERTOURS.CH



GILBERT RICHOS SA
MAÎTRISE FÉDÉRALE

ROUTE DU VILLAGE 10
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 449 79 79
gilbert.richoz@bluewin.ch

ÉLECTRICITÉ ⚡ TELECOM

TRAIT d'union

Bulletin d'information sur le projet de fusion Blonay - St-Légier-La Chiésaz

EDITO



Bienvenue à « Blonay-Saint-Légier ! » Un nom pour vivre ensemble

Cela se précise ! Si la fusion est acceptée, la nouvelle commune s'appellera Blonay - Saint-Légier, un nom que vous avez choisi à une nette majorité, Quant aux armoiries, leur présentation a été saluée par des applaudissements nourris, le 6 novembre dernier, lors de la première séance d'information à la population.

La convention de fusion constitue le cadre de référence pour les nouvelles autorités qui seront chargées de finaliser le processus de fusion. Elle fixe les principes de base de fonctionnement de la nouvelle commune au moment de la fusion, notamment le nom, les armoiries, le taux d'imposition, les règlements, le nombre d'élus ou le mode d'élection des autorités (voir pages 18-19).

Chaque localité gardera son nom et son numéro postal

La majorité des questions et remarques ont relevé la qualité de la démarche conduite. Les réponses apportées par les autorités ont permis de lever certaines inquiétudes liées à une éventuelle perte d'identité ou de proximité. Rappelons, et c'est essentiel, que chaque localité gardera son nom et son numéro postal. Il n'est nullement question de renoncer à une identité à laquelle nous sommes tous très attachés et que nous cultivons lors des nombreuses manifestations qui nous réunissent tout au long de l'année.

Une fusion garante de l'autonomie communale

La Conseillère d'Etat Béatrice Métraux a salué l'engagement et l'important travail accompli par les municipalités et les différents groupes de travail. Elle a également souligné que cette fusion représente une belle opportunité pour nos deux communes de donner naissance à un nouvel acteur politique de poids dans le district. Si elle aboutit, la fusion de Blonay - Saint-Légier (12'000 habitants) sera la plus importante fusion dans le canton depuis celle de Montreux en 1962.

La population aura le dernier mot

Au final, si les deux Conseils communaux acceptent la convention de fusion le 21 janvier prochain, c'est à vous, citoyennes et citoyens de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, qu'il appartiendra de valider ou non l'union de nos forces, qui, aux yeux de vos élus, apparaît comme la solution la plus efficace et la plus durable pour construire l'avenir de nos deux communautés.

D'ici là, le dialogue est ouvert et n'hésitez pas à nous faire part de vos questions et remarques. Nos colonnes sont également ouvertes à celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans ce projet. Alors, exprimez-vous !

Nos meilleurs vœux vous accompagnent pour une année 2020... fusionnelle !



Prochaines étapes

Mardi 21 janvier 2020 : soumission du projet de convention au vote des deux Conseils communaux (séances simultanées)

Février-Avril : débats publics (dates à préciser)

Dimanche 17 mai 2020 : votation populaire (référendum obligatoire) sur la convention de fusion, pour autant que les deux Conseils communaux aient donné leur aval en janvier 2020

Automne 2021 : débats publics (dates à préciser)

1^{er} janvier 2022 : entrée en vigueur de la nouvelle commune, en cas de oui le 17 mai 2020

Projet de convention de fusion : ce qu'il faut savoir

Selon la loi, toute fusion de communes exige une convention conclue par les communes concernées.

La convention de fusion constitue un cadre de référence pour les nouvelles autorités qui seront chargées de finaliser le processus de fusion et d'harmoniser cette nouvelle vie à deux. Elle permet également d'être parfaitement transparent vis-à-vis de la population. Il ne s'agit ni d'un programme politique, ni d'un programme de législature à l'attention de la municipalité de la nouvelle commune.

Durant le mois d'octobre, les deux municipalités ont décidé de préavis favorablement la convention de fusion qui leur a été soumise dans le cadre de ce préavis. Cette convention devra encore obtenir l'approbation des deux conseils communaux, le 21 janvier 2020 et, en cas de vote positif, les habitants de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz seront appelés à se prononcer en votation populaire, le 17 mai 2020.



Soirée d'information à St-Légier-La Chiésaz

La nouvelle commune s'appellera Blonay - Saint-Légier

Les communes de Blonay et Saint-Légier-La Chiésaz seront réunies et ne formeront plus qu'une seule commune dès le 1^{er} janvier 2022. Le nom de la nouvelle commune sera Blonay - Saint-Légier. Les noms de Blonay et Saint-Légier-La Chiésaz cesseront d'être ceux d'une commune pour devenir des noms de localités de la nouvelle commune.

>>> Chaque localité conservera ses nom et numéro postal.

Bourgeois : le nom de la commune d'origine restera inscrit à la suite du nom de la nouvelle commune

Les bourgeois des anciennes communes deviendront bourgeois de la nouvelle commune dès le 1^{er} janvier 2022. Conformément à l'article 11 alinéa 1 de la loi sur les fusions de communes, les bourgeois des communes qui fusionnent acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune. Le nom de leur ancienne commune d'origine restera inscrit, entre parenthèses, à la suite du nom de la nouvelle commune.

Un conseil de 80 membres et une municipalité de 7 membres

Le mandat des autorités communales sera prolongé sans élection jusqu'à l'entrée en vigueur de la fusion. Les autorités de la nouvelle commune (conseil communal, municipalité et syndic/que) seront élues en automne 2021 et entreront en fonction le 1^{er} janvier 2022. Le conseil communal de la nouvelle commune se composera de 80 membres et la municipalité de 7 membres.

Une administration générale centralisée et des services décentralisés

Le siège administratif de la nouvelle commune sera situé à Blonay.

>>> Différentes options sont à l'étude. Les emplacements des autres services seront précisés par les nouvelles autorités.

Des emplois préservés

Le personnel en fonction au jour de la fusion, occupé à plein temps ou à temps partiel, sera transféré à la nouvelle commune aux conditions en vigueur au moment de la fusion.

>>> L'objectif est que l'ensemble des collaborateurs/trices soit « repris » par la nouvelle commune. Certains postes pourraient toutefois être réaménagés.

Un taux d'imposition de 68.5%

Le taux d'imposition principal de la nouvelle commune, fixé par la convention à 68.5%, sous réserve d'une modification des charges péréquatives, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et sera applicable à l'ensemble du territoire de la nouvelle commune pour toute l'année 2022.

Une aide du canton CHF 750'000.-

Le Canton de Vaud versera à la nouvelle commune un montant correspondant à l'incitation financière prévue par les articles 24 et suivants de la loi sur les fusions de communes. Ce montant est estimé à CHF 750'000.-.

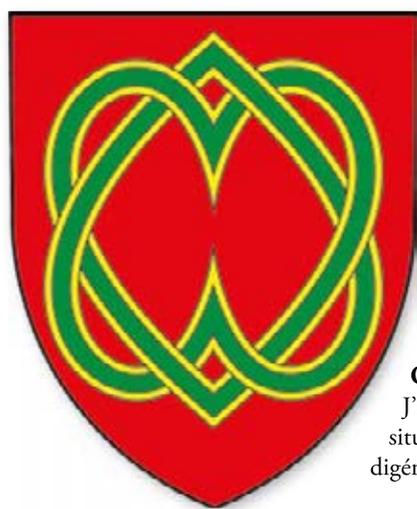
>>> Les deux communes ont également demandé un montant au titre de l'aide au démarrage des fusions, prévu par la nouvelle loi sur les fusions entrée en vigueur en juillet 2019.

Une harmonisation progressive des règlements et taxes

Il appartiendra aux nouvelles autorités d'harmoniser plusieurs règlements. La convention laisse en effet la faculté à ces dernières de décider souverainement sur plusieurs aspects essentiels de l'organisation et de la gestion de la future commune, ceci afin de respecter les règles du jeu démocratique et politique et de laisser la marge de manœuvre nécessaire aux nouveaux élus et organes pour mettre en œuvre efficacement la fusion. Cela concerne notamment :

- le règlement sur la distribution de l'eau et ses annexes
- le règlement d'évacuation des eaux claires et des eaux usées et son annexe
- la directive communale relative à la gestion des déchets
- le règlement sur le stationnement et les prescriptions sur le stationnement privilégié des véhicules

Prenez connaissance de l'intégralité du projet de convention sous : www.traitdunion-fusion.ch/publications



Nouvelles armoiries

« Les cœurs entrelacés sont un symbole parlant pour une fusion »
Olivier Delacretaz, graphiste et héraldiste dans l'âme, a présenté au public le blason de la nouvelle commune lors de la séance d'information organisée à St-Légier-La Chiésaz le 6 novembre dernier.

Quel a été le processus d'élaboration des nouvelles armoiries ?

J'ai suivi la recette habituelle : rencontrer le comité de pilotage et le questionner, de manière à connaître la situation politique et le sentiment des populations concernés; examiner les armoiries existantes et leur histoire; digérer le tout; prendre du papier et un crayon; trouver l'idée, la réaliser et la rectifier selon les critiques.

Quels sont les éléments constitutifs d'un « bon » blason ?

Un blason doit respecter les règles formelles de l'héraldique concernant le traitement des partitions (divisions de l'écu), des pièces (éléments fixes), des meubles (éléments mobiles) et des émaux (couleurs et métaux). Il doit pouvoir être blasonné, c'est-à-dire traduit en texte. Inversement, il doit pouvoir être reconstitué, sans risque d'erreur, à partir de ce texte. Il doit être reconnaissable de loin, puisqu'originellement peint sur l'écu du chef militaire, il servait à rallier ses troupes. Il doit être simple, lisible, assez original pour éviter d'être confondu avec un autre et, si possible, de bon goût. Pour les communes fusionnées, je me suis fixé une double règle supplémentaire : le nouveau blason doit évoquer les communes fondatrices tout en symbolisant avec force l'unité de la nouvelle entité.

Comment avez-vous choisi les symboles pour ce blason ?

Blonay a les deux cœurs en tête-bêche. Saint-Légier-La Chiésaz a la croix tréflée. Je ne voulais pas prendre les deux, pour éviter de donner le sentiment d'une simple association alors qu'il s'agit d'une fusion. Les deux cœurs de Blonay sont uniques dans les armoiries communales vaudoises (et bien au-delà), alors que la croix de Saint Maurice y est très répandue. L'organisation des émaux de St-Légier-La Chiésaz - un meuble de sinople (vert) bordé d'or (jaune) sur un champ de gueules (rouge) - est, elle aussi, unique dans le canton.

J'ai donc fait la synthèse des deux originalités. Elle me semble répondre à la définition du « bon » blason dont vous parlez plus haut : lisible, simple et original. Ajoutons que les cœurs entrelacés sont un symbole parlant pour une fusion.

Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat

« L'Etat apporte son soutien aux communes qui souhaitent fusionner »

Présente lors des deux séances d'information du mois de novembre, la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux s'exprime ici sur la question des fusions en général et sur les principales modifications législatives entrées en vigueur l'été dernier.



Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat

Quel est l'intérêt de l'Etat dans la fusion de communes ?

Le Conseil d'Etat, conformément à l'article 151 de la Constitution vaudoise, encourage les fusions de communes. En effet, il estime que l'institution communale reste la mieux à même de pouvoir prendre des décisions proches du citoyen, d'améliorer sa qualité de vie. Or, dans un monde toujours plus complexe, à la réglementation croissante, il devient difficile pour les communes, notamment les plus petites, de mener à bien leur mission.

Dans une étude de 2016, Avenir Suisse, laboratoire d'idées d'inspiration libérale, remarquait à juste titre que « Plus les communes sont petites, plus leurs capacités de remplir des tâches de façon autonome sont limitées. Elles doivent souvent le transférer dans le cadre de la coopération intercommunale, ce qui implique souvent un déficit démocratique et une perte d'autonomie. » Fusionner, c'est bel et bien donner la possibilité aux communes de se renforcer et de mettre en place un cadre administratif et politique mieux adapté à la gestion publique d'aujourd'hui afin de relever les défis de demain.

Pensez-vous qu'il y a encore trop de communes dans le Canton de Vaud ?

Actuellement, il y a 309 communes dans le canton. Ce chiffre va encore diminuer grâce aux

fusions de Hautemorges et d'Aubonne. D'autres projets sont en cours de réalisation. La question n'est pas tant de réduire leur nombre par principe, mais d'améliorer leur capacité à offrir des prestations de qualité à leurs habitants.

Quel est l'objectif de cette nouvelle loi ? Pensez-vous qu'une incitation financière sera suffisante pour relancer la fusion de communes dans le canton ?

L'objectif des modifications législatives entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2019 est de prolonger le soutien aux fusions de communes, notamment par le biais d'incitations financières et d'autres mesures d'accompagnement conformément au programme de législature du Conseil d'Etat 2017-2022.

Sur proposition de mon département, le Conseil d'Etat a adopté une nouvelle incitation sous forme d'aide financière au démarrage. Elle est destinée à soutenir les communes au début du processus couvrant les frais engagés dans une étude de fusion par exemple.

Nous avons également revu le calcul de l'incitation financière accordée une fois la fusion entrée en vigueur. Ce nouveau calcul tient compte maintenant de la capacité financière des communes puisqu'il est lié au point d'impôt communal. Ainsi, une commune avec une moins

forte capacité de contribution ne viendra pas fragiliser un projet de fusion.

Finalement, la loi prévoit expressément l'appui d'un délégué de l'Etat chargé d'accompagner les fusions de communes. Ce poste sera repourvu l'année prochaine sous réserve de l'acceptation du budget lié à ce poste par le Grand Conseil. Avec toutes ces nouvelles mesures, le Conseil d'Etat espère créer un cadre favorable à des nouvelles fusions de communes.

Quel message souhaitez-vous faire passer aujourd'hui aux habitants de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ?

Je voudrais leur dire qu'engager un processus de fusion demande beaucoup d'enthousiasme, de conviction, de réflexions, de patience et même de ténacité. Un tel processus n'est pas simple, car c'est un sujet sensible, émotionnel, aussi bien pour les autorités que pour les populations des communes.

Initier un changement de cette nature constitue un enjeu majeur pour les autorités mais aussi pour les habitants. Dans le cas de Blonay et St-Légier-la Chiésaz, la fusion représente l'opportunité de créer une commune capable de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, ces deux communes, et c'est très important de le souligner, ont beaucoup de points communs. Comme cela ressort du rapport final du Comité de pilotage, cette fusion viendrait concrétiser un rapprochement de longue date entre les deux entités. Pour toutes les raisons que j'ai évoquées plus haut, je suis convaincue que vos deux communes ont tout à gagner de la fusion envisagée.

Un nom que vous avez choisi à une nette majorité

Vous avez choisi le nom de la nouvelle commune qui, en cas de fusion, réunira les deux villages : « Blonay-Saint-Légier ». Avec 412 voix (sur 800 suffrages exprimés), il devance nettement Les Pléiades (196 voix) et Hauteville (138 voix). Ce nom figurera dans la convention de fusion qui sera soumise au vote des deux Conseils communaux en janvier 2020.

Si le choix du nom appartenait au comité de pilotage et aux municipalités, ces derniers ont souhaité prendre l'avis de la population à titre consultatif. Trois propositions de nom, validées par la Commission Cantonale de Nomenclature, ont donc été soumises aux habitants, avec possibilité pour ceux-ci de faire part de leurs suggestions. Vous avez été 800, âgés de 16 à 89 ans, à exprimer votre avis, ce qui démontre bien votre intérêt à

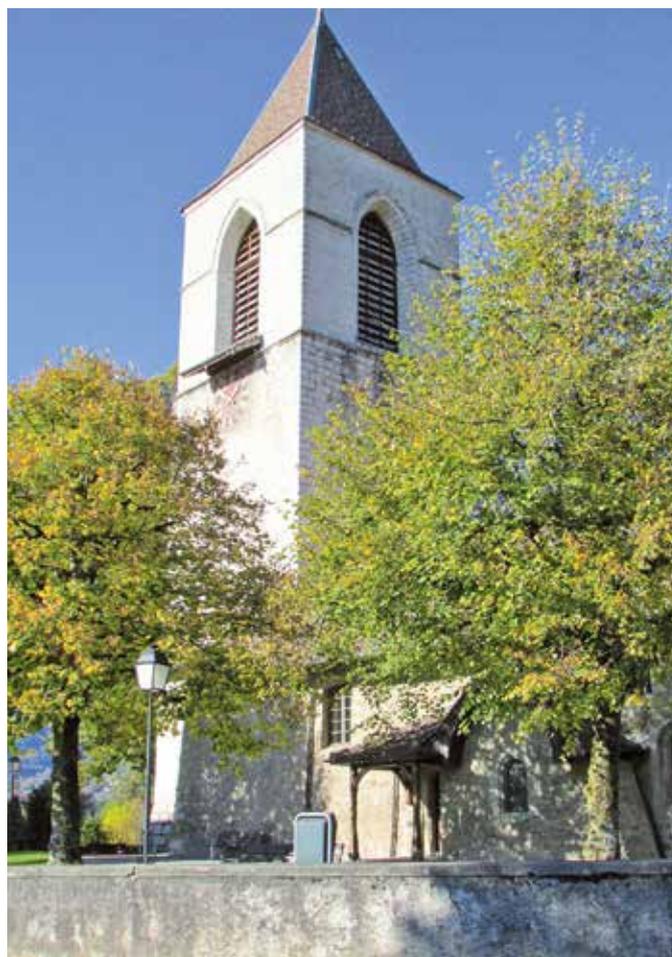
Blonay et Saint-Légier : 800 ans d'histoire commune

Les deux communes ont des rapports étroits depuis longtemps, comme en témoignent deux bâtiments emblématiques de la région : le château de Blonay et l'église de La Chiésaz. Construit vers 1150, le premier est l'un des rares édifices du genre en Europe à n'avoir connu d'autres propriétaires que la famille qui l'avait édifié. A part une petite parenthèse de 54 ans, les de Blonay ayant vendu le château à la famille de Graffenried, en 1752, pour le racheter en 1806.

La famille de Blonay administrait, de fait, les habitants des deux territoires. En 1300, le fief de Saint-Légier est cédé à la Maison de Savoie, mais Jean de Blonay continue de diriger cette baronnie, comme l'avait fait ses aïeux depuis 1079. En 1367, la baronnie est échangée contre la maison forte de Denens. L'administration de Saint-Légier est alors confiée au châtelain de La Tour. En 1565, ce territoire redevient propriété des barons de Blonay. L'autre bâtiment qui lie les Tire-Troncs (habitants de Blonay) aux Tyalos ou Tire-Bossettes (habitants de Saint-Légier) depuis le XII^e siècle est le temple de La Chiésaz. Dans les actes officiels, cet édifice a toujours porté le titre d'Eglise de Blonay ou, plus tard, d'Eglise paroissiale de Blonay située à La Chiésaz. Autrefois, une église était toujours liée à un territoire dont les ressources lui permettaient de subvenir à l'entretien du bâtiment et de ses annexes. Au XVI^e siècle, les communes obtiennent des droits plus importants et héritent des divers terrains paroissiaux mais, en contrepartie, elles doivent assumer les charges des lieux de culte. Les deux communes décident de se les répartir, à raison d'un tiers pour Saint-Légier et de deux tiers pour Blonay, en fonction de la superficie des terres reçues par chacune des deux communes.



Cette répartition sera respectée jusqu'en 1949. Cette année-là, les deux municipalités optent pour un partage équitable des charges, à l'occasion de l'installation d'une nouvelle horloge, puis pour la restauration du temple, en 1950. Cet état de fait perdure encore.



 Gianni Ghiringhelli, archiviste

participer au processus de fusion. « Comme chaque localité conservera son nom en cas d'acceptation de la fusion, il semble logique de pouvoir unir nos patronymes pour désigner la nouvelle identité administrative. D'autres organismes et associations intercommunaux ont déjà montré le chemin », précisent Alain Bovay et Dominique Martin, les deux syndics.

Autres propositions

Saint-Blonaygier
 Hauteville-sur-Léman (ou ...-sur-Vevy)
 Hautes-Villes
 Hautevilles
 Blolégier
 Blonalégier
 St-Légier-Blonay - La Chiésaz
 Les Balcons du Léman
 Clies-Pléiades
 Haute-Riviera
 St-Blonay-Les Châteaux





Cabinet Dentaire Saint-Légier

Dr Alain Claramunt soins généraux
Dr J-D Portigheis parodontie-implantologie-chirurgie
Dr Denis Paulus orthodontie exclusive
Isabelle Charlet hygiéniste

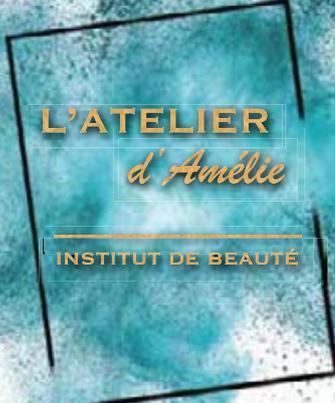
Route des Deux Villages, 47 - 1806 Saint-Légier
Tél : 021 944 16 16 - dentistes-riviera@bluewin.ch
www.dentistes-riviera.ch
Places de parc disponibles



Le Kiosque de Cojonnex vous accueille en cette fin d'année avec sourire et bonne humeur.

Pour l'achat d'un Millionnaire vous participez à la Tombola de Noël. Tirage au sort le 23.12.2019.

Route du Village 10 - 1807 Blonay - 021 943 30 83



L'ATELIER
d'Amélie
INSTITUT DE BEAUTÉ

- POSE DE GEL
- VERNIS PERMANENT MAINS ET PIEDS
- EPILATIONS
- SOINS DU VISAGE

 L'Atelier d'Amélie
 latelierdamelie

Amélie Equey - Ch. de Jaman 1, 1806 St-Légier - 079 827 32 33 - Sur rendez-vous

Nouveau !



Service multi-benne de 4 à 14 m³

Chabloz Transports SA

1822 Charnex & 1807 Blonay
Tél. 079 301 03 14 • Fax 021 943 35 86
E-mail: gerald.chabloz@bluewin.ch

Pompes Funèbres Riviera
Blonay - Saint-Légier-La Chiésaz
Permanence : 021 943 53 00



Massimo Carbonara

Anne-Catherine Scyboz-Gex

Yves Scyboz



EBENISTERIE-MENUISERIE
PHILIPPE DUCRAUX

Maîtrise fédérale

Planchers de terrasse
Meubles et agencements sur mesure

Rte des deux villages 29, 1806 St-Légier-La Chiésaz
Tél. 021 943 46 46 | Fax 021 943 56 56
philippeducraux@bluewin.ch | www.philippeducraux.ch



Services informatiques

20 ans à votre service

Route des Deux-Villages 18 - ST-LÉGIER
021 943 63 53 - contact@micmac.ch - www.micmac.ch

RENDEZ-VOUS - Organisé conjointement par le Groupement des Commerçants et Artisans de Blonay (GCAB) et la Société de développement de Blonay-Les Pléiades (SDBP), le traditionnel Marché de Noël se déroulera les 6 et 7 décembre prochains. Il sera précédé, le vendredi en fin d'après-midi, par la traditionnelle Fête de la Saint-Nicolas.

Marché de Noël et Saint-Nicolas à Blonay Une belle occasion de rencontres



Marché de Noël de Blonay

Rendez-vous coutumier du début du mois de décembre, la Fête de la Saint-Nicolas aura lieu le vendredi 6 décembre, dès 17h30. Les participants se réuniront devant la Maison Picson avant de partir en cortège en direction de la Place des Oches, puis de retourner à leur point de départ guidés par Saint-Nicolas et son âne. Là, une petite collation leur sera proposée.

Profitant de cette animation, le marché ouvrira ses portes le vendredi soir, à 18h, pour se poursuivre le samedi 7 décembre, dès 10h. Comme à chaque édition, les exposants des deux villages principalement, mais en provenance aussi d'autres régions du canton et de Suisse romande, disposeront de la grande salle et de l'arrière-scène du Collège de Cojonnex pour présenter objets artisanaux, bibelots, friandises, produits du terroir, vins. Une bonne occasion de lier connaissance et peut-être de trouver une bonne idée pour ses cadeaux de fin d'année. A noter que, comme c'était déjà le cas en 2018, leur nombre a été limité à une quarantaine afin de ne pas trop encombrer l'espace.

Pour la deuxième année consécutive, il n'y aura pas de tombola, les organisateurs ayant de plus en plus de peine à trouver des lots. Mais les Cartons blonaysans, traditionnels bénéficiaires de cette opération, ne seront pas perdants pour autant puisqu'un chèque leur sera remis à l'issue de la manifestation.

COMM'une info LdS

Soirée culturelle le 20 janvier 2020 pour mieux connaître l'histoire et le passé de Saint-Légier-La Chiésaz

Le mardi 14 janvier 2020, à la Grande salle (20h), la Société pour le Développement de St-Légier-La Chiésaz organise une soirée culturelle sur le thème : « Aux origines du village de Saint-Légier ou l'histoire de la chapelle retrouvée ». Au programme : projection d'un film sur les fouilles archéologiques de la chapelle de saint Leodegarius, évêque d'Autun au VII^e siècle, petit exposé de l'archiviste communal, lecture de passages du livre *Sur la Chapelle*, par Michel Voïta, en présence de l'auteur Adrien Bürki (prix Georges Nicole 2019). L'Association des Saint-Léger tiendra un stand d'information lors de cette soirée au cours de laquelle les livres « *L'église retrouvée* » et « *Sur la Chapelle* » pourront être achetés sur place.

COMM'une info



Organisé par la Société pour le développement de St-Légier-La Chiésaz, la traditionnelle Fête de la Saint-Nicolas aura lieu le jeudi 5 décembre, en début de soirée, à la Grande salle du village et sur son esplanade.

Saint-Nicolas à St-Légier-La Chiésaz Animations et convivialité

Comme ces deux dernières années, le comité de la Société pour le Développement de St-Légier La Chiésaz a pris la décision d'organiser la venue de Saint-Nicolas un peu à l'écart de l'artère principale du village afin de ne pas engendrer de perturbations de trafic sur cet axe à une heure de forte fréquentation. Les enfants, et ce n'est que justice, seront, bien sûr, à la fête ce jour-là puisque des animations leur seront proposées, dès 18h30. Suivra, à 19h, un concert du Chœur des écoles de Blonay-St-Légier (5P/6P) sous la direction des Sabine Bays. Ainsi que le veut la coutume, Saint-Nicolas sera présent avec ses fidèles ânes pour distribuer ses traditionnelles friandises. Quant aux « grands enfants », ils pourront déguster la soupe et le thé de Noël et partager le verre de l'amitié si le cœur leur en dit.

COMM'une info

Tournée du Père Noël à Blonay

Comme chaque année, le Père Noël fera sa traditionnelle tournée à Blonay le 24 décembre, selon l'horaire suivant :

- 16h00 : devant la Maison Picson
- 16h30 : devant la Coop
- 16h45 : place du Village -Migros
- 17h00 : Blonay's Pub
- 17h15 : quartier de Tercier
- 17h30 : quartier de Chaucey

EXPÉRIENCE - Chemin des Closels, juste en face du collège de Cojonnex, un lopin de terre en légère déclivité accueille courges, concombres, tomates et plantes aromatiques dans un joyeux mélange. Pas de quoi nourrir un régiment, certes, mais le but n'est pas là, comme l'explique Christine Hilfiker, enseignante à Bahyse et co-instigatrice de ce potager en permaculture.

La permaculture comme outil pédagogique

✍ MFZ 📷 LdS

« Tout a débuté il y a trois ans, lorsque une collègue et moi avons abordé le thème de l'écologie avec nos élèves de 11^e année. Nous avons commencé par étudier *L'homme qui plantait des arbres*, de Jean Giono, puis nous nous sommes intéressés au documentaire *Demain* et au mouvement *Les Incroyables Comestibles*. Ensuite, et grâce à l'appui de la direction, nous avons souhaité mettre ces connaissances en pratique », explique Christine Hilfiker. Premier exercice concret pour les élèves : rédiger une lettre à l'attention des autorités blonaysannes pour expliquer leur démarche et demander la permission d'exploiter un terrain. Le soutien de la commune en poche et deux chantiers participatifs plus tard (délimitation des zones cultivables, travail du sol à base de paillage, de fertilisants naturels et d'engrais vert notamment), il était temps de se frotter à la réalité : « Malgré nos efforts et le concours d'un permaculteur, il ne restait quasiment plus rien à la fin de l'été ».

Le projet trouve alors un second souffle avec l'implication de Clarisse Corday, Véronique Charbonneau, Aurélie Zimmermann et l'arrivée providentielle d'Éric Balsiger : soit trois



Christine Hilfiker, entourée de ses élèves

enseignantes et le président de l'association PermaRiviera, ce dernier ayant déjà conduit une expérience similaire avec des élèves veveysans. « Il y a certes encore plusieurs aspects à améliorer : on aimerait, par exemple, ajouter un ou deux fruitiers, tester des associations

de plantes et peut-être aussi installer une serre, résume Christine Hilfiker. Mais, en l'état, on dispose déjà d'un bel outil pédagogique. Car, en plus de nourrir les réflexions sur l'alimentation, ce jardin a véritablement permis à certains élèves de se révéler ».

Auberge de la Veveyse 15 points au Gault/Millau !



David Tarnowski

C'est avec une certaine surprise que David Tarnowski a appris que le Guide Gault/Millau lui avait décerné un quinzième point dans son édition 2020. Cette distinction le conforte dans sa décision de remettre en valeur, à l'Auberge de la Veveyse, la cuisine gastronomique qui a fait sa réputation et celle de l'établissement. « Je ne le cherchais pas, mais ce point supplémentaire récompense le travail de toute l'équipe et je crois qu'elle l'apprécie ». Sans vouloir changer radicalement son concept, David Tarnowski entend désormais mieux marquer la différence entre ses deux salles, la « grise » étant dévolue à la cuisine gastronomique et le café continuant de proposer une offre goûteuse, mais plus simple. « Cela me permettra de mieux utiliser mes capacités et ma créativité et de réintroduire des produits que j'aime travailler et que j'avais volontairement rayés de ma carte, comme le foie gras et la langoustine ».

✍ COMM'une info 📷 LdS

www.auberge-de-la-veveyse.ch

Halloween du Coeur aux Chevalleyres Opération réussie

Pour sa sixième édition aux Chevalleyres, l'opération Halloween du Coeur a de nouveau réussi sa mission : 51 enfants, encadrés par dix-sept adultes, ont sillonné le quartier, récoltant 436 kilos de marchandises en faveur des Cartons du Coeur Riviera (www.cartons-du-coeur.ch). Annie Hunziker et Christine Giroud, initiatrices de cet événement, en collaboration avec Sylvie Demierre, peuvent donc se montrer satisfaites au terme de ce qui était leur dernière aventure du genre puisqu'elles ont décidé de passer la main. Elles seront remplacées par Gabriela Volet et Lydie Mayer. Cette année, les organisatrices ont pu compter à nouveau sur le soutien logistique de Pro Chevalleyres, et sur le généreux appui du Maillon (établissement situé au cœur du hameau accueillant des personnes âgées pour de courts séjours) qui a très sympathiquement offert la traditionnelle collation aux participants.

✍ COMM'une info

ÉDUCATION - Assurer l'accueil, le soutien et la protection des enfants confrontés à des situations familiales problématiques, telle est la mission de la Fondation les Airelles. Basée à Vevey, active également à La Tour-de-Peilz et à Aigle, l'institution dirigée par Ladislav Hierholtz a ouvert un nouvel internat socio-éducatif à Blonay cet été.

Fondation les Airelles

Des foyers pour l'enfance malmenée



Ladislav Hierholtz

« Nous sommes très heureux que le Service de protection de la jeunesse (SPJ) nous ait confié le mandat pour ouvrir ce nouveau foyer à Blonay, se réjouit Ladislav Hierholtz. C'est une région que l'on connaît bien et un modèle de maison d'accueil que nous maîtrisons. Je pense aussi que c'est une vraie chance pour nos pensionnaires de pouvoir évoluer dans un environnement où règne encore un certain esprit de village ».

Pour le directeur des Airelles, engagé en 2008 comme responsable de site et à la tête de la

Fondation depuis sept ans, la priorité est l'intégration dans le tissu local : « Le cliché des petits délinquants ou des enfants à problèmes qui sèment le chaos autour d'eux a encore la vie dure. Mais je peux affirmer que cette image fantasmée, largement reprise par le cinéma, est très loin de la réalité. En fait, on s'occupe simplement d'enfants qui ont besoin d'accompagnement à un moment particulier de leur vie et, dans la plupart des cas, les parents sont parfaitement conscients que leur enfant a besoin d'aide. Bien sûr, il existe des cas extrêmes : violences, abus,

négligences graves, mais on pense peut-être moins aux parents malades, décédés où qui se retrouvent dans un isolement social profond ».

Dédiée aux enfants de 1 à 10 ans, la maison d'accueil de Blonay compte quatorze places et mobilise une dizaine d'éducateurs spécialisés. « L'endroit se veut ouvert à tous, précise Ladislav Hierholtz. Ces enfants, peut-être davantage que les autres, ont besoin de liens solides avec leur environnement, de sentir qu'ils font partie d'une communauté bienveillante. C'est aussi pour cette raison que, en collaboration avec le SPJ, la Fondation les Airelles cherche des familles d'accueil qui souhaiteraient ouvrir leurs portes à certains enfants durant les week-ends ». Et d'ajouter : « En plus de rappeler que la protection de l'enfance est inscrite dans la loi, j'aime dire aux sceptiques qu'ouvrir des maisons d'enfants est un bien meilleur investissement, que cela coûte au final bien moins cher à la société que de ne rien faire du tout. Qu'on le veuille ou non, ce sont nos enfants, les enfants issus de notre société, ils méritent donc la protection et la bienveillance dont ils ont tant besoin. Nous sommes certains qu'ils pourront la trouver également auprès des habitants de la commune ».

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

www.les-aielles.ch

Conférence du Prof. Dominique Bourg devant le Conseil communal de Blonay

La séance extraordinaire du Conseil communal de Blonay, mardi 3 décembre, à 20h, à l'Aula de Bahyse, sera entièrement consacrée à une présentation du professeur honoraire de l'Université de Lausanne et philosophe, Dominique Bourg. Cette conférence, dont le titre est « Réchauffement climatique et effondrement de notre système : point de situation et comment agir à notre niveau », sera, comme d'habitude, ouverte au public. Cette initiative est due à 25 élus de tous les partis politiques de Blonay qui ont soutenu la demande du conseiller communal André Grivel de convoquer une séance tout entière consacrée à des pistes de réflexion quant à l'avenir de la communauté locale. L'exposé du professeur Bourg durera quelque 45 minutes et permettra ensuite aux élus de poser des questions, voire d'introduire un débat. A l'issue de la séance, le public sera invité à poursuivre les échanges autour des mesures à prendre localement face au défi climatique.

✍ Jean-Marc Nicolet



Dominique Bourg



Holiday Camps
haut+lac



CAMPS D'HIVER

Chaque jour une nouvelle expérience!

16 - 20 DÉCEMBRE



Assurance et prévoyance

AXA
Agence principale Willy Amstutz
Route du Village 13, 1807 Blonay
Téléphone 021 943 34 43, willy.amstutz@axa.ch
AXA.ch/blonay

MUSIC TOGETHER RIVIERA

CLASSES D'ÉVEIL MUSICAL & CORPOREL
pour les tout-petits et leurs parents!

•• NOUVEAU ••
pour les 4 ans et plus:
"Step & Sing"
avec/with Ellane



**Free trial class
cours d'essai gratuit**

VEVEY - LAUSANNE - MORGES
RENSEIGNEMENTS, COURS D'ESSAI & INSCRIPTIONS:
www.musictogetherriviera.com - 076 341 38 88



Pour nous... Le client est roi!



MONNARD SA
Plâtrerie - Peinture

1809 FENIL-SUR-CORSIER
Tél. 021 922 73 03-76 - Fax 021 922 73 06
www.monnard-sa.ch




Karlen

Maçonnerie | Génie civil SA

1807 Blonay
021 943 14 42
www.karlen-blonay.ch



1806 St-Légier
Z.I. Rio Gredon

Jean-Luc EMCH
Tél. 021 943 40 63
Fax 021 943 23 02

carrosseriedurondpoint@bluewin.ch
www.carrosserie-du-rond-point.ch



L'immobilier de proximité

M. Alain Perrenoud
www.atonsa.ch
Ch. de la Veyre d'En Haut 12 B à 1806 St-Légier
021.943.48.14

CLASSIQUE - L'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande (OJSR) organisera son traditionnel concert de Noël, le dimanche 15 décembre 2019, à 16h, à l'Aula de Bahyse, à Blonay. Il présentera un très riche programme, sous la direction artistique du Quatuor Sine Nomine.

Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande Concert à l'Aula de Bahyse le 15 décembre



L'OJSR est un atelier-orchestre à cordes composé d'environ 25 jeunes musiciennes et musiciens, violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes âgés de 12 à 20 ans, amateurs et

pré-professionnels, tous issus des conservatoires et écoles de musique de la Suisse Romande. Les activités de l'OJSR se partagent entre répétitions intensives et ateliers musicaux, au rythme d'un week-end par mois dans le cadre du Centre de Musique Hindemith, à Blonay, et concerts.

Pour ce concert de Noël, sous la direction du Quatuor Sine Nomine, avec pour soliste le clarinetiste Pascal Moraguès, l'OJSR interprètera le concerto pour clarinette et orchestre KV 622 en la majeur de W.-A. Mozart et « Apollon Musagète », ballet en deux tableaux d'Igor Strawinski. Pour la circonstance, l'OJSR

a fait appel à un comédien, Vincent David, qui jouera le rôle d'un habitant des environs de Bahyse venu se plaindre du bruit occasionné par le concert. Il interviendra à quatre reprises de façon décalée et surprenante. Au fil de ses passages, les spectateurs comprendront que ce profane, un peu excédé au début, s'intéresse de plus en plus aux oeuvres jouées jusqu'à finalement venir avec sa famille assister à la dernière partie du concert.

COMM'une info OJSR

www.ojsr.ch

DISTINCTION - Suite au succès rencontré en 2018, Promove, organisme officiel de promotion économique de la région, lance la 2^e édition des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux destinée à mettre en avant les entreprises qui, par leurs initiatives, leur énergie et leur engagement, stimulent l'économie régionale. Comme il y a deux ans, quatre prix seront décernés, dans quatre catégories différentes :

Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux Les entreprises en première ligne

- «**Impact**» Le prix dédié aux entreprises qui renforcent l'économie régionale (emplois, investissement, implication, etc.)
- «**Proximité**» Le prix dédié aux commerces et artisans de proximité, en partenariat avec les associations locales
- «**Entreprendre**» Le prix dédié aux jeunes entreprises (- 3 ans)
- «**Rayonnement**» Le prix dédié aux acteurs qui contribuent à la notoriété de la région (écoles, cliniques, tourisme et événements)

Nouveau ! Pour cette édition, deux thématiques transversales seront également récompensées parmi l'ensemble des candidatures reçues : le développement durable et la femme en tant que dirigeante.



Le président de Promove, Stéphane Krebs, lors de la remise des prix 2018

Calendrier

- 3 février 2020 - Ouverture des candidatures
- 30 avril 2020 - Clôture des candidatures
- 19 novembre 2020 - Cérémonie de remise des prix

Plus d'informations :

www.lesmerites.ch ou 021 963 48 48

Marion Belloteau Céline Michel

La Société de Musique de Saint-Légier

vous convie à ses Café-Concerts

Les vendredi 7 et samedi 8 février 2019
à la Grande-Salle de Saint-Légier-la-Chiésaz

Ouverture des portes 19h30 - entrée libre

Première partie musicale - sous la direction de Sooa Chung

Deuxième partie - pièce de théâtre en un acte



SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
— R.V.P. —

www.harmoniestlegier.ch

MATCH AUX CARTES

DES SOCIÉTÉS DE TIR À 300 MÈTRES
DE ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

Vendredi 31 janvier 2020 à 20h
à la Salle Grammont de St-Légier

Inscriptions SMS au 079 310 77 87
jusqu'au 30 janvier 2020

Finance d'inscription: 25.- p.p.

TERROIR - Tout au sud de Blonay, aux frontières de La Tour-de-Peilz et Chailly, un gigantesque hangar agricole se dresse face au lac. C'est là, chemin de la Poneyre 31, que la famille Bühlmann stocke une partie de ses récoltes et, dans un vaste espace généreusement achalandé, propose à tout un chacun de venir faire le plein de produits frais régionaux. Rencontre en toute convivialité et inventaire non exhaustif.

Marché Paysan Bühlmann Une histoire de fruits et... de famille

Pommes, poires, miel, jus de fruits, vins, œufs, fromages, terrines et même savons, hydrolats ou préparations à base d'huiles essentielles : la diversité de l'assortiment du Marché Paysan Bühlmann donnerait presque le tournis. « Il n'y a pas grand-chose qu'on ne fait pas », résume Willy, le patriarche, dans un sourire.

Entrepreneur dans l'âme, il démarre la culture des arbres fruitiers et la vente directe lorsqu'il reprend l'exploitation fondée par son grand-père en 1937 - exploitation basée historiquement à La Tour-de-Peilz et qui comptait encore un cheptel bovin avant le déménagement sur le territoire blonaysan. En s'associant avec son fils Xavier, au début des années 2000, le bétail disparaît au profit de la culture viticole. La surface de vignes passe alors progressivement de 4 à 12 hectares sous la houlette de l'aîné de la quatrième génération Bühlmann, vigneron-encaveur et œnologue de formation. Depuis deux ans, Bettina, épouse de Willy et pharmacienne expérimentée, s'est également jointe à l'aventure avec une gamme d'huiles essentielles issue de son « Jardin des Essences », 2'000 m² où s'épanouissent menthe poivrée, mélisse, lavande et une dizaine d'autres plantes aromatiques.

Dernière arrivée sur le domaine, la sœur de Xavier, Carine, s'attache depuis cet été à



Xavier Bühlmann, Carine Cherpillod-Bühlmann, Willy Bühlmann

confectionner confitures et savons tout en insufflant son dynamisme naturel à la marche des affaires : « Cela faisait déjà quelque temps que j'avais envie de renouer avec mes racines paysannes », confie-t-elle en annonçant la présence imminente de pains et de chocolats en rayon, histoire d'étoffer encore l'offre du Marché Paysan tout en sensibilisant les clients aux denrées sans emballage. « Depuis peu, nous ouvrons plus tôt le vendredi (14h au lieu

de 16h30), l'occasion de proposer aussi des dégustations de produits du terroir à notre clientèle », précise-t-elle avant de rappeler la tenue du traditionnel apéritif de fin d'année ouvert à tous, les 20 et 21 décembre prochains.

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

www.fruitsbuhlmann.ch

BOUTIQUE - Route des Deux-Villages 52, une girafe rose pétant de près de deux mètres de haut signale habilement l'entrée de la nouvelle galerie & boutique d'objets déco ouverte le 26 août dernier. Éphémère, elle changera d'adresse en février prochain selon le souhait de son fondateur, le Blonaysan Gimmi Grosso.

EspritArtDeco Une explosion de couleurs à St-Légier-La Chiésaz

En franchissant les portes du bâtiment, c'est Véronique Liechti, sa collègue, qui nous accueille pour une visite dans un univers où se côtoient peintures, sculptures et photos. « Enfant de St-Légier-La Chiésaz, Véronique Liechti ne cache pas sa joie de vivre cette nouvelle aventure dans son village natal : « Je suis revenue habiter ici il y a sept ans et je dois dire que ça me fait encore une drôle d'impression de travailler dans l'espace qui était une Coop lorsque j'étais écolière ! ».

Virevoltant dans les allées, Véronique Liechti passe d'une œuvre à l'autre avec des yeux

pétillants : « Ici nous avons des tableaux de Christof Monnin, qui réalise ses peintures au couteau ; là des collages pop art de Fabien Novarino. En vitrine, vous pouvez voir des sculptures en résine et poudre de marbre de Déesse... En fait, la philosophie d'EspritArtDeco repose sur l'idée de présenter nos coups de cœur, mais aussi le travail d'artistes connus ou encore méconnus. Le but est d'en avoir pour tous les goûts et tous les budgets tout en proposant des nouveautés régulièrement ».

« Pour le moment, les gens regardent beaucoup mais hésitent encore à entrer. Alors j'en profite

pour inviter tout le monde à venir nous rencontrer, discuter, poser des questions ou tout simplement offrir un peu de plaisir à ses yeux pendant quelques minutes. Je précise aussi que nous sommes aussi disponibles en dehors des horaires sur simple coup de fil. Et il n'y a absolument aucune obligation d'achat ! ».

✍ MFZ 📷 LdS

www.espritartdeco.ch

www.animaux-en-resine.ch

LOGEMENT - Créée en 2015 par Julien Pellegrino, la société Omnia Immobilier a ouvert cet été une antenne à St-Légier-La Chiésaz (route des Deux-Villages 9). En reprenant les locaux occupés pendant trois ans par Inside Properties, ainsi que la majeure partie de ses dossiers, la jeune entreprise poursuit sa croissance sur la Riviera avec un credo inamovible : offrir un ensemble complet de prestations immobilières à ses clients, tout en prenant le temps d’être à leur disposition.

Omnia Immobilier : Une approche à 360 degrés

Quelques réaménagements mineurs sont encore à prévoir, mais l’atmosphère qui se dégage de l’agence située en plein cœur du village s’inscrit déjà dans la philosophie défendue par Julien Pellegrino, fondateur et directeur. Eléments boisés, fauteuils cognac et poêle électrique aux allures de cheminée scandinave, l’espace de réception se veut foncièrement chaleureux : « On nous le dit souvent ! Dès le début, on a souhaité se démarquer en misant sur la convivialité. Si on ne cherche pas à se différencier dans un marché aussi concurrentiel que l’immobilier, à quoi bon se lancer ? » Et ce n’est pas le seul point sur lequel Omnia se distingue de la plupart de ses pairs : « A l’origine, nous étions surtout actifs dans le domaine du courtage mais, très rapidement, nous nous sommes orientés vers une approche à 360 degrés pour intégrer des services tels que la gérance et l’administration de PPE, la promotion, l’estimation et l’expertise de biens ainsi que la rénovation ». Un éventail complet qui, avant St-Légier-La Chiésaz a déjà fait ses preuves à Lausanne, Rolle et Neuchâtel.

Composée d’une trentaine de collaborateurs, Omnia poursuit donc son expansion sans renier son ADN : « Le plus important, c’est clairement la qualité des rapports humains. Devenir un partenaire fiable et disponible implique que l’on prenne le temps d’écouter nos clients et d’adapter nos services au plus près de leurs



Justine Chavannes, Julien Pellegrino, Piercarlo Magri, Danilo Pires, Nathalie Bachelard (de g. à dr.)

besoins. En matière de gérance, par exemple, notre concept consiste à décomposer chaque aspect du métier et l’associer à un formulaire de satisfaction. Si l’un des critères laisse à désirer, nous remboursons la prestation ». Pointant finalement du doigt le souci d’image dont pâtit la profession, Julien Pellegrino choisit là aussi le dialogue et la convivialité pour faire évoluer les choses : « Notre porte est ouverte, alors

venez nous rencontrer, vous vous ferez un avis après qu’on ait partagé un bon café ! »

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

www.omnia.ch



Véronique Liechti



Fruits bühmann 🍏 🍏 🐝
Un terroir à croquer !

Vente directe de produits régionaux - Blonay
Willy & Xavier Bühmann Arboriculteurs / Viticulteurs
www.fruitsbuhmann.ch

Riviera Carburant Lavage SA
Pour mieux vous servir !...  Producteur d'énergie verte

STATION - SERVICE CENTRE DE LAVAGE 7/7
Carburant - Lavage - Lift - Tunnel - Aspirateur



0800 10 10 95 Chemin de la Veyre d'en Haut A13
1806 St-Légier



 Société Coopérative de Laiterie de La Chiésaz

CASIERS À LOUER

Congélateur collectif de La Chiésaz

100 litres : Frs. 40.- /an
125 litres : Frs. 45.- /an
200 litres : Frs. 70.- /an
300 litres : Frs. 105.- /an
400 litres : Frs. 135.- /an

Rte des Deux-Villages 56, 1806 St-Légier

Pour information et réservation : M. F. Streit au 079 784 21 77



AUBERGE DE LA VEVEYSE

AUBERGE-DE-LA-VEVEYSE.CH
TÉL: 021 943 67 60



Reflexologie
Massages classiques
Massage pierres chaudes
Massage colonne vertébrale

Irène Schaller

Rte des Deux Villages 58
1806 St-Légier-La Chiésaz
021 943 47 69 / 078 639 69 71
schallerirene@gmail.com

agrée ASCA



ORTHO-RIVIERA.CH
ORTHOPÉDISTE & BOTTIER DIPLÔMÉS - M+F

Z.I. Rio Gredon
route industrielle 2 - 1806 st-légier
t. +41 21 923 55 55
info@ortho-riviera.ch

www.ortho-riviera.ch



Arélec
électricité - telecom

Electricité - Eclairagisme
Téléphone - Réseau informatique
Installation photovoltaïque
Solutions d'économie d'énergie

1806 St Légier - 021 943 72 00 - info@arelec.ch

500 m2 d'exposition de CARRELAGES
NOUVEAU ZI La Veyre B à St-Légier

plus de 40 ans d'expérience
et notre temps pour
un choix IDEAL!



i idéalceramique

www.idealceramique.ch
ZI La Veyre 12B, 1806 St-Légier, 021/943 54 92

SOINS - Inauguré le 11 octobre dernier, l'institut ouvert par Ambre Lamasa (route du Village 38) fait déjà partie du paysage. Situé entre le cabinet de médecine traditionnelle chinoise Da You et le salon ACT Coiffure, L'Authentique par Ambre est à la fois la première expérience en indépendante de sa fondatrice et la concrétisation d'un coup de cœur pour le village et ses environs.

L'Authentique par Ambre Nouveau havre de paix à Blonay



Ambre Lamasa

✍ MFZ 📷 LdS

ÉNERGIES - Sur les hauteurs de St-Légier-La Chiésaz (chemin du Leyterand 17), une petite maison entourée d'un jardin porte un écriteau sur la porte du garage, invitant à la contourner. Ancienne écurie transformée ensuite en carnotzet, la bâtisse abrite aujourd'hui le cabinet de la thérapeute Delphine Périllard Frei.

Delphine Périllard Frei Soins thérapeutiques et cheminement spirituel



Delphine Périllard Frei

Titulaire d'un Master en psychologie décroché après « une première vie » d'éducatrice spécialisée, Delphine Périllard Frei ne cesse, depuis, d'ajouter des cordes à son arc. Maître reiki, elle pratique également les massages métamorphiques et l'hypnose ericksonienne, autant de disciplines qu'elle adapte et combine aux besoins de ses patients : « Parmi les gens qui viennent me consulter, les troubles sont divers. Cela va des douleurs chroniques à l'anxiété, en passant par des troubles du sommeil ou des questionnements concernant un choix de vie. Ceci dit, de nombreuses personnes prennent simplement rendez-vous pour faire le plein d'énergie ou faire le point ».

« Les massages métamorphiques permettent notamment de délier des blocages d'ordre physique ou psychique. Quant à l'hypnose ericksonienne, qui se distingue de l'approche

classique par sa nature non directive, elle vise à réveiller et mobiliser des ressources intérieures. Dans les deux cas, on cherche à solliciter l'inconscient du patient tout en lui laissant le contrôle de la situation ».

« Le local a été entièrement refait de neuf il y a tout juste une année et j'ai conservé la plupart des éléments de décoration ». Bien installée, cette Toulonnaise, arrivée en Suisse il y a trois ans et demi, est active dans les soins esthétiques depuis neuf ans : « J'ai toujours aimé écouter les gens, à tel point que je voulais même devenir psy quand j'étais enfant. Comme j'aime aussi me servir de mes mains, je me suis rapidement rendu compte que l'esthétique pouvait être la voie à suivre ». Un stage effectué à l'âge de 14 ans confirme son intuition et la conduit dès l'année suivante à se former aux différents aspects du métier. Après une première expérience professionnelle dans un spa où elle apprend à maîtriser l'art des massages, Ambre Lamasa poursuit sa carrière en institut, passant notamment par Montreux et Lausanne pour développer ses talents dans la vaste gamme de prestations qu'elle propose aujourd'hui : épilations, soins du corps et du visage, manucure (avec vue sur le lac !), pédicure et donc, également, massages.

« Il n'y a rien que je n'aime pas faire. L'important pour moi, c'est d'être attentive aux demandes de la clientèle, de prendre du plaisir à prodiguer des soins variés, sur mesure, et pouvoir apporter, à ma petite échelle, détente et satisfaction aux personnes qui viennent me voir ».

« Les massages métamorphiques permettent notamment de délier des blocages d'ordre physique ou psychique. Quant à l'hypnose ericksonienne, qui se distingue de l'approche

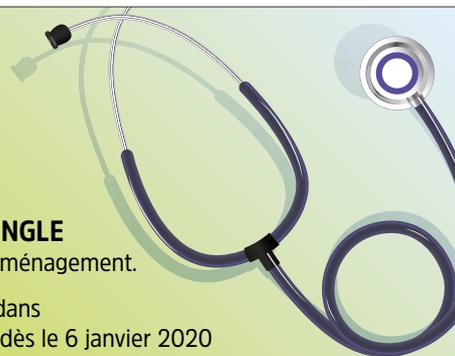
classique par sa nature non directive, elle vise à réveiller et mobiliser des ressources intérieures. Dans les deux cas, on cherche à solliciter l'inconscient du patient tout en lui laissant le contrôle de la situation ».

✍ MFZ 📷 LdS

alban monnet maître charpentier - administrateur M+F

a m charpente sa

cp127 - 1807 Blonay - ZI Fenil a - 1804 Corsier-sur-Vevey
tél.: 021 921 63 96 - fax: 021 921 63 16



La Drsse Myriam INGLE
vous annonce son déménagement.

Elle vous accueillera dans
ses nouveaux locaux dès le 6 janvier 2020

**Chemin de Grandchamp 20
1806 St-Légier**

Nouveau numéro de téléphone : 021 943 10 20

NOUVEAU

VITALYS
INSTITUT DE BEAUTÉ

Découvrez les massages de la méthode Renata França



Institut de beauté Vitalys
Route de Tercier 14 - 1807 Blonay
021 943 40 70 - nobrezinda@hotmail.com
www.institut-vitalys.com

hautlac
école internationale bilingue
international bilingual school

PORTES OUVERTES

CHAQUE VENDREDI 14H30
www.haut-lac.ch

Chalet La Varlope & pavillon
« inspiring location »
pour groupes et séminaires

Fayaux, Les Pléiades
Informations :
T 079 318 75 93
www.rivieraresidence.ch

[Yobâ]

Grands crus vaudois

La Cave Mayor
depuis 1895
Vevey

www.lacavemayor.ch



**Soins énergétiques
& massage**

- Access Bars®
- Massage, Pierres chaudes, Magnétisme
- Drainage lymphatique, Reiki
- Harmonisation psychique et physique
- Bols tibétains, Diapason thérapeutique



Odile Beney - 1807 Blonay - www.odanous.ch - 079 256 03 00

COMPÉTITION - Pour la 20^e édition du Raiffeisen Erika Hess Open (EHO), Erika Hess-Reymond et Jacques Reymond souhaitent organiser une véritable fête du ski aux Pléiades, les 31 janvier et 1^{er} février prochains.

20^e édition du Raiffeisen Erika Hess Open Une grande rencontre populaire

« Nous devons relancer la machine, en réactivant l'intérêt des gens de la Riviera pour cette épreuve et en faisant passer notre message auprès des écoles de la région », affirmait Jacques Reymond il y a une année, face à la baisse régulière des inscriptions. Ses vœux devraient être exaucés en 2020, puisque le comité d'organisation de la manifestation, présidé par Jean-Daniel Karlen, a fait imprimer un dépliant promotionnel sans mention publicitaire afin de pouvoir le distribuer, avec l'accord de la direction, dans les classes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz. D'autre part, anniversaire oblige, les enfants de moins de 15 ans se verront offrir la gratuité de leur inscription (trajet en train et remontées mécaniques compris). Deux mesures qui, selon Jacques Reymond, devraient, en principe, permettre au taux de participation de reprendre l'ascenseur, les organisateurs misant sur une participation de 200 à 250 concurrents. Soit moins qu'à La Fouly ou aux Diablerets, les deux autres étapes de l'EHO attirant entre



300 et 400 concurrents, mais beaucoup plus qu'aux Pléiades en 2019 (120 coureurs). Pour ce jubilé, Jacques Reymond a également deux projets qui lui tiennent à cœur : d'une part, faire venir aux Pléiades d'anciens champions de SwissSki et, d'autre part, réunir les membres des clubs, les compétiteurs et leurs proches qui ont fait les beaux jours de Riviera Ski au cours des deux dernières décennies, pour une fête informelle et conviviale qui aurait lieu le 31 janvier. Dorénavant indépendantes en matière d'organisation, les trois compétitions sous le pavillon du Raiffeisen Erika Hess Open vont prochainement être regroupées au sein d'une association afin d'harmoniser les pratiques, sur les plans

logistique, administratif et financier. Musique d'avenir encore : constatant le succès rencontré par le concours des écoliers mis sur pied aux Pléiades en 2019, les organisateurs, moyennant un changement de dates de leurs courses, verraient d'un bon œil un rapprochement entre ce dernier et le Raiffeisen Erika Hess Open 2021. Enfin, l'année prochaine une nouvelle étape de l'EHO pourrait voir le jour à Engelberg, dans cette Suisse centrale qui a vu naître Erika Hess.

 COMM'une info
 André Capel

www.erikahessopen.org

Les 3 étapes de l'EHO 2020

Les Pléiades ouvriront les feux le samedi 1^{er} février 2020 (13 catégories, dès 3 ans, début des courses à 10h30), puis un slalom nocturne aura lieu aux Diablerets le mercredi 19 février, la dernière épreuve se déroulant à La Fouly, le samedi 14 mars. Inscriptions : www.erikahessopen.org. CHF 20.- (enfant jusqu'en 2004 / gratuit pour Les Pléiades), CHF 25.- (adultes et accompagnants).

Première : course de cyclocross le 28 décembre à St-Légier-la Chiésaz

A l'initiative d'Anthony Grand, adjoint au chef du service des bâtiments de la Commune de St-Légier-La Chiésaz et coureur lui-même, une étape de l'Omnium romand de cyclocross aura lieu, pour la première fois à St-Légier-La Chiésaz, le 28 décembre prochain. Organisée avec le soutien logistique de Montreux-Rennaz Cyclisme, et de son président Gérald Dumusc, cette épreuve devrait réunir quelque 200-250 participants,

dont près de 140 pour la catégorie reine, « Amateurs et Masters ». Répartis en deux groupes afin de fluidifier la course, ceux-ci se mesureront, durant une cinquantaine de minutes, sur une boucle d'environ 1,8 km autour des terrains de Praz-Dagoud. Les autres catégories effectueront des parcours plus courts, en fonction de leur classement et de leur âge.

 COMM'une info

BLONAY**Séance extraordinaire
du Conseil communal**

Conférence du Prof. Dominique Bourg
03.12.19 / 20h
Aula de Bahyse

Fête de la Saint-Nicolas

06.12.09 / 17h30
Maison Picson

Marché de Noël

06.12.19 / 18h
07.12.19 / 10h
Grande salle de Cojonnex

Séance du Conseil communal

10.12.19 / 18h
Aula de Bahyse

Concert de Noël

de l'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande
15.12.19 / 16h
Sous la direction du Quatuor Sine Nomine
Œuvres de Mozart et Strawinski
Aula de Bahyse

Tournée du Père Noël

24.12.20 / 16h-17h30
Rues et places du village

Loto du Ski-Club Blonay

04.01.20 / 20h
Grande salle de Cojonnex

Don du sang

13.01.20 / 15h-19h
Aula de Bahyse

**Séance du Conseil communal
Convention de fusion**

21.01.20 / 20h15
Aula de Bahyse

Loto SFG Blonay

25.01.20 / 20h
Grande salle de Cojonnex

Séance du Conseil communal

28.01.20 / 20h30
Aula de Bahyse

20^e Raiffeisen Erika Hess Open

Course de ski
01.02.20 / 8h
Les Pléiades

Concours U11 – Ski-Club Blonay

08.02.20 / 8h
Les Pléiades

Loto des Amis du Tir

08.02.20 / 20h
Grande salle de Cojonnex

48^e SLAGEP

Course de ski / U12-U16
09.02.20 / 8h
Les Pléiades

Séance du Conseil communal

25.02.20 / 20h30
Aula de Bahyse

Le marché villageois de Blonay

Le Marché villageois de Blonay se déroule tous les vendredis matin.

**Prochaines dates : 6, 13, 20, 27
décembre 2019, 3, 10, 17, 24
janvier 2020**

Place du Village

ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ**Fête de la Saint-Nicolas**

05.12.19 / 18h
Société de développement de
St-Légier-la Chiésaz
Grande Salle, Salle Grammont

Concert de l'Avent

08.12.19 / 17h
Elèves de la classe de flûte de Sooa Chung
Eglise de La Chiésaz

**Orchestre et Chœur des
Ecoles de Blonay-St-Légier**

Concert de Noël en collaboration
avec les écoles de Corsier
13.12.19 / 19h
Eglise de La Chiésaz

Les concerts de La Chiésaz

Cantates de Noël
25.12.19 / 17h30
Œuvres de Haendel, Corelli, Charpentier
Isaline Dupraz (soprano), Maria Diaz
Coca (soprano) Charlotte Schneider (flûte),
Michèle Paillard (viole de gambe), Pierre-
Laurent Haesler (orgue et clavecin)
Entrée libre, collecte
Eglise de La Chiésaz

Séance du Conseil communal

Convention de fusion
21.01.20 / 20h15
Aula du Complexe scolaire du Clos-Béguin

Société de musique

Soirées annuelles
07.02.20 / 20h15
08.02.20 / 20h15
Grande salle, Salle Le Grammont



la maison **picson**
centre social et culturel

Maison Picson**Cabane à bougies et musique**

Comme toujours au passage de l'année, la Maison Picson propose toute une série d'activités, pour les jeunes et les moins jeunes.

Ainsi, la Cabane à Bougies sera à nouveau installée dans la cour de la Maison Picson du jeudi 5 au vendredi 13 décembre. L'atelier est ouvert à tous (enfants, dès 7 ans ou accompagnés si moins de 6 ans). Aucune inscription préalable (compter 45 minutes à 1h pour confectionner une bougie). Prix : CHF 5.-/par bougie. Ouvertures : Jeudi 5, de 15h à 17h30 ; pas d'ouverture vendredi 6 (Saint-Nicolas) ; Samedi 7, de 10h à 16h ; du lundi 9 au vendredi 13, de 15h à 17h30 (17h le mercredi 11).

Week-end de ski à Saanenmöser pour les ados. Rendez-vous traditionnel, le week-end de ski organisé à l'intention des 10-14 ans - skieurs ou snowboarders autonomes - aura lieu à Saanenmöser du vendredi 28 février au dimanche 1^{er} mars. Au programme : 2 jours de ski sur le domaine de Gstaad Mountain Ride, avec logement en chalet. Prix : CHF 200.- (train, logement, abonnement de ski deux jours, pension complète). **Inscription jusqu'au 31 janvier : 021 926 82 70.**

Trois activités sont prévues pour les adultes durant cette période : une soirée dansante avec raclette mercredi 18 décembre, en compagnie du musicien blonaysan Gio-Gio. Prix : CHF 15.-/pers. (une raclette, un verre de vin ou une boisson et un dessert) ; un atelier-lessive le mardi 21 janvier 2020 à 20h pour apprendre à préparer vos propres produits (lessive et adoucissant) grâce aux conseils de Jennifer Raboud. Atelier parents-enfants sur le même thème et le même soir (18h30-20h). Prix : CHF 15.-/adulte), CHF 20.- (adulte + enfant). Enfin, le vendredi 7 février, Clément Songe, musicien-compositeur et voyageur blonaysan, donnera un concert à la Maison Picson (buvette à 18h, concert à 19h).

**Renseignements et inscriptions :
021 926 82 70.**

**Concert de l'Avent
à l'église de La Chiésaz**

Pour son traditionnel concert de l'Avent, qui aura lieu le dimanche 8 décembre 2019, à l'église de La Chiésaz (17h, entrée libre et collecte), la Société pour le Développement de St-Légier-La Chiésaz accueillera les élèves de la classe de flûte de Sooa Chung (Conservatoire de Musique de Lausanne). Ceux-ci interpréteront des œuvres pour ensembles de flûtes, dont quelques musiques traditionnelles de Noël.



RELAX AND PROTECT YOUR EYES



P. GRANDJEAN / M. JACOT

Plan Bourdin 2 1806 St-Légier
www.artoptiquestlegier.ch Tél. 021/943 40 20
contact@artoptiquestlegier.ch

TRAVEL SUV



SUV CITROËN C3 AIRCROSS



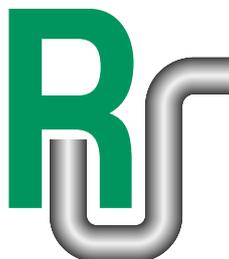
More Space, More Versatility
#EndLessPossibilities

12 aides à la conduite
Volume de coffre jusqu'à 520 L
Banquette arrière coulissante en 2 parties



GARAGE du MONT
Gpèlerin
SA ESPRIT DE FAMILLE DEPUIS 1971

Garage du Mont Pélerin S.A.
Route Industrielle 15
1806 St-Légier s/Vevey
Tel 021.943.32.32 | florian.vial@gmpsa.ch



20 ans
1999 - 2019

Robert Uldry Sàrl
sanitaire - chauffage

Robert Uldry Sàrl - Rte de Tercier 29 - 1807 Blonay - 021 943 26 66 - info@robertuldry.ch - www.robertuldry.ch



Service de dépannage
24h/24 et 7j/7



Votre agence de proximité **HYUNDAI**

Garage
de **St-Légier**

G. Favez
Route Industrielle 12
1806 St-Légier

T. 021 943 57 64
info@garage-st-legier.ch



www.garage-st-legier.ch